

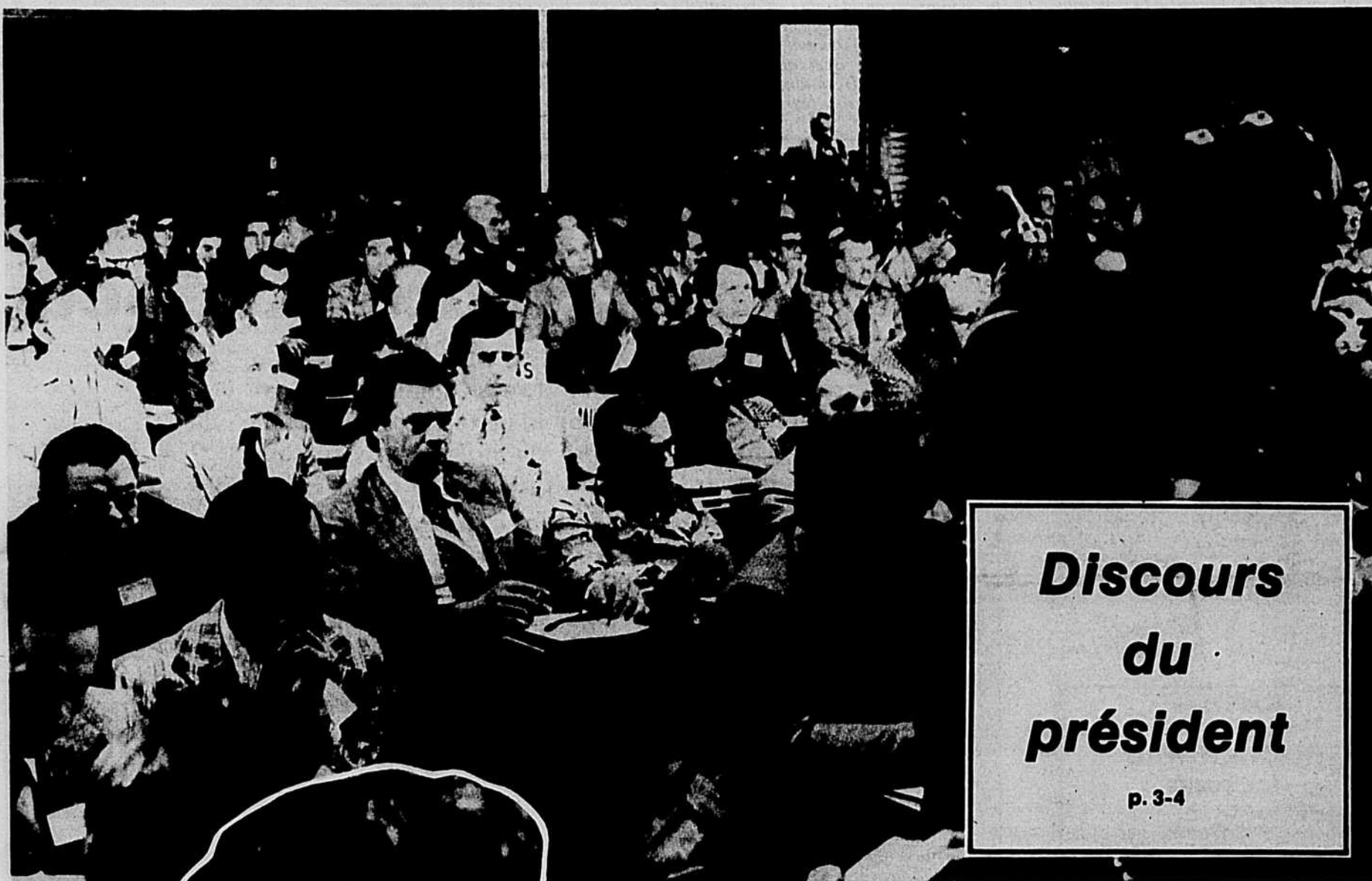
la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLVII — No 38 Montréal, 24 novembre 1976



**Discours
du
président**

p. 3-4

Le 52e congrès général UPA

Québec

23, 24, 25, 26 novembre





L'opinion rurale

À quand une protection aux agriculteurs contre les faillites d'abattoirs?

Dans notre économie, où les grandes entreprises et les gouvernements détiennent tous les pouvoirs, les agriculteurs peuvent-ils eux aussi avoir droit à un traitement de justice et de protection équitable?

Comme individu, je suis fier de profiter des divers services publics et économiques existant pour notre sécurité et aussi d'en défrayer le coût à la condition bien sûr qu'on m'accorde des revenus suffisants pour le faire. Pourquoi faut-il



cependant que lorsqu'une entreprise de transformation de nos produits fait faillite que ce soit l'agriculteur qui soit le plus gros perdant sans aucune garantie ni protection alors que les hypothèques, les prêts privilégiés, les impôts, les taxes et les employés eux ont tous des remboursements privilégiés, couverts les premiers.

Un nombre considérable d'agriculteurs de la région de Québec-Sud, de Dorchester particulièrement, viennent de subir une faillite d'un abattoir régional situé à Ste-Germaine Station. Ces quelques 75 agriculteurs pour un

bon nombre d'entre eux viennent de perdre non seulement leur salaire, mais l'investissement du capital en plus dans bien des cas. Que le gouvernement intervienne dans certains sinistres, dans des fraudes ou actes criminels, etc... d'accord, mais pourquoi une législation n'interviendrait-elle pas en faveur de l'agriculteur? On nous parle d'auto-suffisance et par les temps qui courent, je pense que c'est une recommandation sage. Pour garantir la nourriture de chaque jour à notre population, nous essayons d'être polyvalents dans toute la mesure du possible mais en retour, nous ne demandons pas une garantie de récupérer le fruit de notre travail, nous l'exigeons, et ce, non seulement pour que nous puissions vivre un peu comme les autres même si nous devons travailler 7 jours par semaine, nous ne nous plaignons pas de ça. C'est le métier, et nous sommes prêts à continuer de besogner, mais partant des pertes directes faites par les agriculteurs, nous exigeons le remboursement intégral par l'État des sommes allant jusqu'à près de \$10,000 pour un seul producteur. Peut-on tolérer plus longtemps une chose aussi injuste non seulement pour nous, mais pour

l'ensemble de la société de demain. Si l'agriculture actuelle allait disparaître, elle devrait être remplacée, mais à quel prix pour les consommateurs?

Ça devient sérieusement accablant lorsqu'on reçoit des chèques "annulés" pour notre production laitière alors que la paie brute attendue devait être normalement de \$792.42 et qu'en plus lorsqu'on constate que nos ventes de porcs et de bovins qui totalisaient \$1,888.15 sont impayées et perdues définitivement à cause de la faillite de l'abattoir. Pensons bien que ces montants tant attendus ne devaient pas faire vivre seulement que la famille mais aussi une ferme avec des investissements considérables, des paiements qui attendent et un troupeau complet qui doit être nourri et entretenu; les coûts de production demeurent même malgré les chèques invalides.

Quand aurons-nous un gouvernement et des législateurs qui soient sérieux, honnêtes et justes envers toutes les classes sociales?

Léopold Bruneau
St-Nazaire
Dorchester

Pourquoi ça va mal...

Je suis un agriculteur et je veux apporter une opinion qui en fera probablement rire plusieurs mais qui colle quand même à la réalité.

On dit que ça va mal partout. C'est dans le partage des marchés: oeufs, lait, porcs, poulet. Dans les autres secteurs: les plombiers, les électriciens, les hôpitaux, les médecins, infirmiers, infirmières; du côté des fonctionnaires, les exemples ne manquent pas, l'Hydro-Québec n'est pas le moindre. Partout ça va mal. Où est le mal, le mal c'est quoi? Le mal c'est la liberté des gens que Dieu respecte au plus haut point.

Je regarde d'où proviennent les malaises: de la prière, très peu; la messe, c'est vieux jeu; mon prochain, connais pas... On ne se préoccupe plus que de soi, sans penser aux autres. Dieu nous parle par les événements. Écoutons-le.

Roger Roy
St-Henri de Lévis

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS

2100 DRUMMOND
MONTREAL, H3G 1X5 TÉL.: 288-2152



Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Tél.: 288-6141

DIRECTEUR:

Jean-Marc KIROUAC

RÉDACTEUR EN CHEF:

Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE et MAQUETTISTE:

Mme Rosaline D.-LEDoux

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:

J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:

Colin C. King & Ass. Ltd.

32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5; 2 ans, \$8; 3 ans \$10.

Chèque ou mandat.

Non responsable de l'argent

Dépôt légal — 3e trimestre 1976
Bibliothèque nationale du Québec

Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

Aux abonnés de l'Hydro-Québec

Tous les effectifs de l'entreprise sont à l'œuvre en vue d'assurer, dans les plus brefs délais, le rétablissement des opérations. Nos efforts se concentrent sur les trois aspects suivants de notre activité, qui touchent directement les relations avec la clientèle et la qualité des services offerts:

Les branchements

Les demandes de branchement subissent des retards plus ou moins prolongés selon les endroits. Il nous est impossible, pour le moment, de garantir aux nouveaux abonnés que les délais habituels de branchement seront respectés, surtout en ce qui concerne les résidences secondaires;

Les factures d'électricité

Certains abonnés ont reçu successivement des factures basées sur une consommation estimée. Nous tenons à les rassurer: leur compte sera mis à jour aussitôt que le relevé réel de leur compteur aura été fait. Quant aux autres anomalies qui ont pu survenir dans la facturation, nous les corrigerons le plus tôt possible;

La continuité du service

L'entretien préventif du réseau, de même que les améliorations nécessaires n'ont pu être exécutés régulièrement au cours des mois d'été. Il se peut que les rigueurs du climat et la baisse de température qui entraîne les plus fortes consommations de l'année, affectent nos installations et nos lignes. Cela aurait pour effet de causer des pannes inhabituelles.

A mesure que les jours passeront, nous serons mieux à même d'évaluer l'état de la situation. S'il y a lieu, nous vous inviterons à limiter votre consommation, particulièrement aux heures de pointe (entre 5 h et 7 h de l'après-midi).

Nous regrettons que nos abonnés aient eu et aient encore à subir des ennuis: nous nous efforçons TOUS de les atténuer.

Le Service de la clientèle





Editorial

Paul Couture
Président Général

Allocution du Président général

au Congrès général de l'UPA,
mardi, le 23 novembre 1976 — 15:00 heures

Lors du Congrès général de l'an dernier, je vous signalais qu'au cours de l'année 1975-76, il nous faudrait reposer aux deux gouvernements et aux consommateurs canadiens et québécois, la question suivante: "VOULEZ-VOUS D'UNE AGRICULTURE AU QUÉBEC? SI OUI, ÊTES-VOUS PRÊTS À RÉALISER LES RÉFORMES QUI S'IMPOSENT POUR QUE L'AGRICULTURE DEMEURE À VOTRE SERVICE?"

Pour ceux qui ont suivi le cours des événements agricoles de la dernière année, il sera facile de se rappeler les multiples circonstances où l'UPA a dû, avec toute l'énergie dont elle est capable, revenir sur cette question pour défendre le niveau de revenu des producteurs agricoles québécois.

Au plan canadien, la lutte menée pour l'obtention d'une politique laitière susceptible d'assurer un revenu équitable aux producteurs de lait a tenu l'UPA en haleine une bonne partie de l'année.

Les études et mémoire présentés par l'UPA au Cabinet fédéral témoignaient d'une connaissance du problème et d'un sens des prévisions qui s'avèrent aujourd'hui des plus justes. L'action revendicative de l'UPA s'est tenue à la limite que le respect de l'ordre peut tolérer. L'intransigeance du gouvernement fédéral nous a aussi conduit à exiger du Ministère de l'Agriculture du Québec un appui formel dans la défense du dossier du lait et nous l'avons obtenu.

Devant l'échec de nos démarches à Ottawa pour la protection du revenu des producteurs de lait, il a donc fallu remettre le problème entre les mains du gouvernement du Québec qui a répondu partiellement à la demande faite, mais qui devra, au cours de la présente année, compléter son intervention en établissant un plan d'assurance-stabilisation du revenu des producteurs.

Stabilisation et sécurité du revenu:

La stratégie de l'UPA dans la défense des intérêts des producteurs se situe en plein dans la ligne d'action que vous lui avez tracée lors des derniers congrès généraux, à savoir: aller chercher le revenu des producteurs sur le marché dans la mesure du possible pour ensuite le compléter avec l'aide de l'assurance-stabilisation qui est en place pour éviter les catastrophes.

Il faut bien se rendre compte que la bataille pour l'obtention de prix et subventions en accord avec les véritables coûts de production n'est pas encore gagnée. En fait, l'on s'habitue plus que difficilement à voir les producteurs agricoles profiter de revenus équivalents à ceux d'entrepreneurs de même calibre.

Au niveau canadien, il nous faut continuer à défendre d'arrache-pied le besoin de stabilité et de sécurité du revenu pour le producteur agricole en exigeant des méthodes de commercialisation et une protection du marché domestique qui sont deux des éléments essentiels d'une réforme véritable du système de fixation des prix des produits agricoles. Il faut aussi continuer de défendre avec la même énergie le niveau de revenu du producteur agricole.

La structure des prix des produits agricoles devra être débarrassée des aléas qui viennent la perturber de façon inconsiderée et sans rapport avec les vraies données économiques qui régissent les productions concernées. Les contrôles de production et les règlements qui les régissent devront être respectés par tous. Tant qu'à l'État, il lui faudra soutenir l'action des producteurs organisés, protéger et développer le marché domestique canadien et québécois pour assurer la sécurité et la stabilité du revenu des producteurs agricoles.

En fait, c'est au niveau du marché que le producteur agricole désire aller chercher son revenu. Les subventions tout autant que les plans d'assurance-stabilisation ne sont là qu'en cas de difficultés. C'est pourquoi l'UPA préconise des plans conjoints pour

toutes les productions agricoles. C'est par la formule des plans conjoints qu'il sera possible de réaliser la réforme du système de fixation des prix des produits agricoles. C'est par la formule des plans conjoints qu'il sera possible de véritablement négocier des prix qui tiendront compte des coûts réels de production. C'est aussi par la formule des plans conjoints qu'il sera possible de faire corriger les injustices flagrantes et compenser les dégâts résultant de situations exceptionnelles, par des subventions qu'il ne faut pas craindre de considérer comme des subventions à la consommation.

L'insuffisance et l'incapacité momentanées d'un marché d'assurer des prix et un niveau de revenu acceptable pour les producteurs agricoles devront être compensées par des plans d'assurance-stabilisation des revenus. Les plans d'assurance-stabilisation des revenus ne sauront certes pas assurer un revenu moyen normal que devrait donner le marché. Il faut bien s'attendre à ce que ces plans ou ces caisses de compensation alimentées et par les producteurs et par le gouvernement servent de plancher aux prix des produits en attendant que le marché se stabilise, beaucoup plus que d'agents normalisateurs du revenu moyen des producteurs pour des périodes indéfinies. D'ailleurs, une caisse de compensation ça s'alimente en périodes favorables et ça se vide dans les périodes creuses.

L'ordre de priorité de l'UPA quant à la sécurité du revenu des producteurs demeure donc: la réalisation de plans conjoints dans toutes les productions agricoles, l'établissement de plans d'assurance-stabilisation des revenus pour les productions couvertes par des plans conjoints pour palier aux difficultés rencontrées dans l'équilibre des prix des produits en regard des coûts de production, et des plans d'assurance-stabilisation des revenus, exceptionnellement pour des productions non couvertes par des plans conjoints, mais qui connaissent des difficultés particulières au niveau des revenus des producteurs.

Revendication et participation

Dans la réalisation des priorités que l'UPA s'est fixées pour assurer la défense des intérêts des producteurs agricoles au niveau de leur revenu, il nous apparaît qu'il lui faudra, de toute nécessité, avoir recours autant à la participation qu'à la revendication. Le syndicalisme agricole québécois a su jusqu'à maintenant utiliser ces deux formules de travail.

Que l'on ait besoin d'un syndicalisme efficacement revendicateur, nul ne le conteste. D'ailleurs, le travail des dernières années à ce niveau a certes donné des résultats dont personne ne doute.

Cependant, vouloir se contenter uniquement de revendication risquerait, à brève échéance, de compromettre sérieusement une crédibilité qui est encore accordée au syndicalisme agricole parce qu'on le sait capable de plus.

L'UPA par son travail de négociation auprès des autorités gouvernementales, auprès des différents agents de la commercialisation des produits agricoles et auprès des groupes de consommateurs, s'est acquise une réputation d'organisme capable de participer à l'amélioration du régime économique à l'intérieur duquel l'on vit.

L'UPA se doit de relever le défi de convaincre tous et chacun de la justesse de son point de vue. Il lui faut faire preuve d'une force de conviction peu coutumière, et ses dossiers se doivent d'être irréfutables.

Nous croyons aussi fermement que l'UPA doit être en mesure de participer à la réalisation, dans le milieu, de services susceptibles d'aider les producteurs agricoles, même si ces services sont rattachés à des Commissions ou Régies gouvernementales.

L'expérience actuellement tentée au niveau de l'assurance-stabilisation des revenus et de l'assurance-récolte, nous porte à croire que dans le meilleur intérêt des producteurs, il a mieux valu oeuvrer à l'intérieur des services précités que de s'en tenir à de la revendication faite de l'extérieur.

Que l'on se pose des questions quant à l'opportunité pour l'UPA d'oeuvrer à l'intérieur de ces services, soit! Que l'on s'interroge sur le danger que court l'UPA d'affaiblir son pouvoir de négociation en oeuvrant à l'intérieur de ces services à la profession, passe encore.

Il faut cependant être bien conscient que les producteurs agricoles participent financièrement et dans une proportion respectable aux budgets consacrés à ces services. De la participation, dans ces conditions, c'est tout simplement s'occuper sérieusement de ses affaires. Quant à l'affaiblissement du pouvoir de négociation, nous croyons fermement que les membres de l'UPA, les Syndicats et les Fédérations sauront faire diligence pour prévenir toute faiblesse à ce niveau.

Les producteurs agricoles du Québec sont-ils capables d'allier la participation à la revendication et dans cette voie, transmettre à tous leurs propres convictions?

Solidarité professionnelle

L'action de l'UPA tant au niveau de la revendication qu'au niveau de la participation et de l'organisation ne sera toujours vraiment efficace que si elle est solidement appuyée sur une véritable solidarité professionnelle. Il faut de toute nécessité consolider continuellement notre solidarité professionnelle. Il est de la responsabilité de ceux qui croient à l'action de l'UPA d'affirmer fermement leur conviction pour que ça devienne contagieux dans leur milieu.

Le phénomène de la dissidence que nous rencontrons aujourd'hui au niveau de l'action collective dans la commercialisation des produits agricoles ressemble à une tentative d'effectuer une brèche dans la solidarité professionnelle. Nous croyons fermement que nous nous devons de bien identifier le phénomène pour en connaître la source. Une fois ce travail fait, il faut tous se ressaisir pour opposer à cette dissidence une solidarité professionnelle qu'elle ne pourra ébranler.

Cette solidarité professionnelle, les membres, les syndicats, les fédérations et la confédération en sont responsables.

La solidarité professionnelle exige que les structures de l'UPA soient actives à tous les niveaux. Il est important à tous les paliers de l'Union de se pencher régulièrement sur les problèmes qui assaillent l'agriculture pour leur trouver des solutions efficaces. Les vraies solutions aux problèmes ne se trouvent qu'à l'aide d'une information qui favorise une étude du sujet.

Du niveau provincial, nous sommes conscients des besoins d'information au niveau régional et local. Les services provinciaux et le secrétariat de l'UPA veulent vous fournir l'information requise.

L'UPA et la coordination

L'UPA développe la solidarité professionnelle en jouant son rôle de coordination auprès des fédérations affiliées. Chaque fédération affiliée jouit d'une autonomie d'orientation et d'action qui pourrait facilement compromettre sérieusement le travail de coordination de l'UPA. Il est bien évident que si chaque fédération affiliée, tant régionale que spécialisée, ne se laissait guider que par des égoïsmes de groupe, la tâche de l'UPA deviendrait impossible.

Pour que l'UPA puisse véritablement jouer son rôle de coordination auprès des fédérations affiliées, il

faut, de toute nécessité, que ces dernières acceptent de discuter entre elles. La même solidarité professionnelle qui est essentielle à la base pour permettre aux syndicats de jouer leur rôle doit se faire sentir au niveau des fédérations affiliées.

Dans son travail de coordination auprès des fédérations affiliées, l'UPA se laisse guider par les besoins de l'ensemble des producteurs agricoles du Québec. Le bien commun du monde agricole sert de guide à toute l'action de l'UPA.

Dans ce travail de coordination découle l'appui que l'UPA accorde à toutes ses fédérations quand il s'agit de défendre les intérêts des producteurs.

Tout au cours de la dernière année, l'UPA s'est appliquée à défendre les intérêts des producteurs en appuyant, jusqu'à la limite de ses moyens, les fédérations spécialisées aux prises avec des problèmes de protection de revenu des producteurs.

Qu'il s'agisse du lait, des oeufs de consommation, de la volaille ou du bois, l'UPA n'a rien ménagé pour que ces fédérations sentent qu'elles sont appuyées par l'ensemble de la profession. L'UPA n'a pas craint de se manifester pour épauler sans restriction ses fédérations en difficulté. C'est une attitude qu'elle saura maintenir dans la mesure où les fédérations affiliées accepteront, à l'intérieur d'une autonomie bien comprise, de composer pour la sauvegarde du mieux-être de l'ensemble de la profession.

Les Fédérations spécialisées en voie d'organisation

À travers tout le dédale des activités qu'a provoquée cette année la politique laitière nationale, l'UPA s'est quand même préoccupée des fédérations spécialisées en voie d'organisation, en marche vers un plan conjoint.

La programmation des étapes à franchir pour en arriver à l'obtention d'un plan conjoint s'est poursuivie tout au cours de l'année et certaines productions, notamment celles du porc, du boeuf, de la pomme, de la pomme de terre, du sucre et sirop d'érable, sont certainement prêtes à mettre en place des plans conjoints.

Les autorités gouvernementales et la Régie des marchés agricoles hésitent, l'une à demander et l'autre à accorder des plans conjoints aux producteurs sans tenir un référendum. Les uns et les autres s'interrogent sur la possibilité de séparer la mise en marché des produits agricoles du syndicalisme agricole.

Pour l'UPA, cette question ne se pose même pas. Les producteurs agricoles du Québec ont bel et bien décidé de s'occuper collectivement de la mise en marché de leurs produits, et majoritairement, ils ont mandaté leurs structures syndicales pour s'en occuper. Donc, tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas révoqué cette décision, il ne saurait en être autrement.

Les producteurs de porcs du Québec qui ont de plus franchi l'étape des audiences publiques et démontré la représentativité de leur fédération, devraient se voir accorder, sans plus de retard, les pouvoirs de plan conjoint désirés. Les comportements actuels du marché du porc devraient inciter les responsables à cesser d'être hésitants. Il devient urgent de poser des gestes avant que les défaillances du marché causent des dégâts irréparables pour un trop grand nombre de producteurs.

L'année 1976-77 devrait nous permettre, à l'UPA, de progresser de façon sensible dans la mise en place de nouveaux plans conjoints. Du côté des producteurs, il faudra à tout prix que l'adhésion aux syndicats soit suffisamment significative pour ne laisser aucun doute sur leur décision de s'occuper collectivement de la vente de leurs produits. C'est là, sans aucun doute, que se situe le poids véritable des revendications, que peuvent faire l'UPA et ses fédérations.

La consolidation des plans conjoints en place

L'UPA et les fédérations spécialisées concernées se devront, au cours de l'année 1976-77, de fournir un effort concerté pour consolider les positions acquises par les plans conjoints en place.

Qu'il s'agisse du lait, des oeufs, de la volaille, du bois, tous les plans conjoints concernés auront à raffermir leur emprise sur la mise en marché des produits.

Les producteurs de lait du Québec se devront d'amener le gouvernement canadien à une conception plus réaliste du contingentement de la production dans le respect des droits des provinces, tout en s'assurant d'une protection plus adéquate du marché domestique. Ils devront, de plus, obtenir du nouveau gouvernement du Québec un plan d'assurance-stabilisation des revenus qui saura palier aux mauvais effets d'une politique laitière qui n'a pas encore trouvé la stabilité et ne peut assurer l'équilibre prix de vente-coût de production.

Les deux fédérations de producteurs de lait devront rechercher un mode de vie qui leur permettra de cheminer ensemble vers une meilleure stabilité.

Les producteurs d'oeufs du Québec connaissent présentement des difficultés de tout ordre: non respect des règlements, production hors quota, indiscipline au niveau de la mise en marché, poursuites judiciaires, violence, etc.

L'UPA appuie la Fédération et recherche avec elle une solution au problème qui se pose. La Fédération et l'UPA ont accepté une conciliation avec les dissidents qui est allée jusqu'à la limite des concessions possibles. Il y aurait certes lieu, dans les circonstances présentes, que le ministère de l'Agriculture et le gouvernement du Québec y mettent un "hola" et réalignent tout le monde dans un régime de commercialisation qui veut et se doit de protéger vraiment les producteurs et les consommateurs du Québec.

Les producteurs de volailles du Québec attendent encore la venue d'un plan national de commercialisation. Ce dernier devient une urgence, si l'on considère que seul un plan conjoint national responsable de la gestion des approvisionnements, permet au gouvernement canadien de vraiment protéger le marché domestique. Les provinces qui retardent la mise en place d'un plan conjoint national permettent la détérioration du marché domestique. Les grands marchés canadiens sont de ce fait envahis par le poulet américain au détriment des producteurs canadiens. Quand l'on connaît les difficultés rencontrées dans la récupération d'un marché perdu, l'on se doit de revendiquer très fortement auprès du gouvernement fédéral pour l'obtention d'un plan national de commercialisation.

Les producteurs de bois québécois ont aussi connu au cours de l'année 1975-76 leur part de difficultés. La mévente du bois et les priorités accordées dans l'allocation des bois ont perturbé quelque peu la commercialisation du produit. L'on a quand même vécu, au niveau du bois, une expérience de solidarité professionnelle qui a passablement désarçonné la dissidence et rétabli les choses. C'est un exemple à suivre.

Quant à l'allocation des bois, la Fédération et l'UPA sont à l'étude d'un projet qui devrait, dans un avenir assez prochain, permettre un ordre prioritaire d'allocation qui tiendrait compte des intérêts des producteurs.

Le syndicalisme — les plans conjoints la coopération

Le syndicalisme agricole et les plans conjoints de producteurs sont en relation de façon quasi permanente avec le monde de la coopération au Québec. Quand il s'agit des politiques générales de l'UPA, il y a habituellement consultation avec les représentants de la coopération agricole en vue de réaliser une uni-

té de représentation et ce, dans le meilleur intérêt des producteurs agricoles. Les plans conjoints, pour leur part, rencontrent la coopération agricole au niveau des négociations et au niveau des comités consultatifs.

Le secteur coopératif, dans le monde agricole, compte sur le même bassin de membres que l'UPA et ses fédérations affiliées. Les producteurs agricoles qui investissent dans les coopératives sont les mêmes qui ont aussi décidé de s'occuper collectivement, par l'entremise des plans conjoints, de la mise en marché de leurs produits. C'est une situation de fait.

Ce qu'il faudra envisager d'une façon sérieuse dans un prochain avenir, c'est le comportement de notre syndicalisme professionnel vis-à-vis la coopération. Ce qui devra guider tout le monde dans cette recherche de la place véritable que devra avoir le producteur agricole dans l'économie globale du Québec c'est l'intérêt propre du producteur lui-même. Le producteur agricole sera-t-il mieux protégé, plus sûr et sera-t-il un élément constitutif plus dynamique de l'économie agricole s'il doit oeuvrer dans une économie mixte où les entreprises coopératives et l'entreprise privée se coudoient au plan de la concurrence ou dans une économie axée uniquement sur l'entreprise privée ou seulement sur les coopératives. Ce dossier des relations syndicalisme et coopération est prioritaire et devra être l'objet d'une étude poussée au cours de la présente année.

Autres dossiers

Même s'il est à prévoir que le problème de la mise en marché va certes accaparer passablement les énergies de l'UPA dans l'immédiat, il faut être bien conscient que l'étude des relations entre les deux catégories de producteurs de lait au Québec et celle de l'orientation et du fonctionnement de l'UPA ne seront pas négligées pour autant. Deux comités provinciaux sont actuellement à l'oeuvre, et le déroulement des activités de ces deux comités laisse entrevoir que les consultations, études et recherches qui s'y poursuivront, seront d'un précieux secours pour l'Union.

Le zonage des terres, l'aménagement régional, la protection de l'environnement, l'expropriation en milieu rural, l'impôt foncier, l'assainissement des sols et l'inspection des viandes sont aussi des dossiers qui nécessiteront, de la part de l'UPA, la poursuite de négociations importantes à moyen terme et court terme.

* * *

L'inventaire des travaux en cours n'est pas sans nous faire saisir l'importance de la tâche que l'UPA doit accomplir. Cet inventaire doit aussi nous faire saisir que les producteurs agricoles du Québec disposent d'outils de valeur pour travailler efficacement à prendre la place qui leur revient dans la société québécoise.

Nous disposons de lois qui peuvent nous permettre de progresser vers la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Nous disposons de plus d'une structure d'organisation professionnelle qui nous permet aussi de réaliser l'unité professionnelle désirée.

Le présent congrès ne sera pas sans fournir à la direction de l'UPA les éléments d'une orientation positive et dynamique qu'elle devra réaliser au cours de la présente année. Cette orientation que prendra l'UPA, elle aura à la faire valoir à tous les niveaux où se jouent les intérêts des producteurs agricoles.

Le nouveau gouvernement que s'est donné le Québec avait quand même un programme électoral où il était fait une place de choix à l'agriculture. La réalisation d'un tel programme devra permettre à l'UPA de faire valoir les directives fermes dictées par un Congrès qui saura, j'en suis persuadé, élaborer ses politiques de façon précise et réaliste.

MARQUE PIONEER

3977

RENDEMENT ÉLEVÉ - HYBRIDE HÂTIF

L'hybride hâtif 3977 est de rendement élevé, de tenue exceptionnelle dans des conditions défavorables de climat. Sa vigueur à l'état de jeunes plants, son poids à l'essai et sa récolte facile à la moissonneuse-batteuse le rendent tout désigné pour les régions à 2,650 unités thermiques.



MAÏS DE SEMENCE
de marque

PIONEER®

PIONEER HI-BRED LIMITED
Chatham, Ontario

La performance de la semence ou de la récolte qu'elle donne peut être compromise par des facteurs sur lesquels nous ne pouvons agir, notamment les facteurs de milieu, les insectes et les maladies. La limite de garantie et de compensation que porte l'étiquette de chaque sac de semence Pioneer fait partie des conditions de vente de cette semence.

Pioneer est une marque de commerce; les numéros identifient les hybrides. *Marque déposée de Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham, Ontario.

Il ne reste plus qu'à mieux définir ce préjugé agricole prioritaire du PQ

L'Union des producteurs agricoles note avec satisfaction l'engagement pris lors de la dernière campagne électorale par le Parti Québécois afin de "se donner un préjugé agricole prioritaire, pour ne pas dire une passion, pour tout ce qui concerne cette activité vitale d'une société bien balancée".

Avec son accession au pouvoir, le nouveau parti gouvernemental aura maintenant l'occasion de redresser l'économie agricole du Québec par une série de mesures qu'il se propose de mettre en branle à court moyen et long termes.

Dans l'immédiat, le chef du gouvernement, M. René Lévesque s'est engagé au nom du PQ à:

1 — considérer l'agriculture comme une industrie clef et à augmenter en conséquence le budget du ministère de l'Agriculture. Les principaux postes augmentés seront ceux du secteur des prix et du revenu des

agriculteurs (loi de stabilisation), du drainage des terres agricoles et des mesures incitatives destinées à assurer une meilleure relève agricole.

2 — étendre progressivement à toutes les productions et prioritairement au secteur du lait industriel le plan de stabilisation des revenus agricoles.

3 — prendre toutes les mesures nécessaires pour ramener rapidement les contingents de lait de transformation admissibles (quotas) au niveau de production réalisé en 1975.

4 — généraliser rapidement la consommation de lait frais dans les écoles par le biais d'une subvention spéciale.

5 — établir, avec la participation des représentants des producteurs agricoles, une politique de zonage visant à protéger les meilleures terres agricoles.

6 — mettre sur pied un programme entièrement nouveau de crédit et sub-

ventions destiné aux aspirants agriculteurs.

7 — mettre sur pied, en collaboration avec les coopératives et les offices de producteurs intéressés une commission québécoise des grains de provenance ayant pour fonction l'achat, l'entreposage et la vente de ces grains.

Comme le soulignait lui-même le prochain premier ministre Lévesque, il ne faut pas oublier par ailleurs que "l'objectif primordial demeure celui de garantir à l'agriculture québécoise le cadre vital sans lequel aucune agriculture d'aucun pays n'a jamais réussi à devenir prospère: d'abord une politique agricole établie en fonction des intérêts des agriculteurs concernés et non ceux du pays voisin et, en second lieu, une protection maximale mais sévère des marchés domestiques."

À plus long terme, un manifeste publié par le PQ en juin dernier prévoit un revenu annuel moyen et garanti pour tous les producteurs agricoles.

L'UPA se réjouit de cet engagement global et de l'esprit qui l'anime. Elle note cependant certaines lacunes en regard par exemple d'un aspect aussi fondamental que la commercialisation des produits agricoles. Le programme passe en effet sous silence la philosophie qui anime le Parti Québécois à l'endroit des plans conjoints, des agences de vente, etc. Il faudra donc à ce niveau que le gouvernement Lévesque fasse connaître ses intentions puisque, dans l'esprit du syndicalisme agricole, les plans conjoints demeurent l'outil privilégié des producteurs en matière de commercialisation.

Dans l'ensemble, les solutions mises de l'avant s'avèrent positives. Il reste à les mieux définir et l'UPA propose son entière collaboration à ce chapitre en vue du mieux-être de la classe agricole.

P.C.

Congrès annuel de la Fédération d'agriculture d'Ontario

La Fédération d'Agriculture d'Ontario qui regroupe 35,000 producteurs agricoles de cette province tiendra son congrès annuel à Hamilton, du 29 novembre au 2 décembre prochain. M. Gordon Hill assume la présidence de cet organisme.

Production de boeuf à la baisse

Au Canada, si on exclut l'importation de 17,800 bovins d'abattage des États-Unis, les abattages par tête en octobre n'ont augmenté que de 2.4% comparativement à la même période en 1975. En septembre et en octobre, les abattages de vaches ont diminué par rapport aux mêmes mois en 1975, soit la première baisse en deux ans. La production canadienne moyenne de boeuf au cours du présent trimestre et de l'an prochain devrait elle aussi se situer en dessous du niveau de l'an dernier.

Décès de M. Georges-Étienne Turcotte



M. Georges-Étienne Turcotte, qui fut jusqu'à tout récemment directeur général de la Coopérative Fédérée de Québec est décédé à Montréal, le 14 novembre dernier. Bien connu dans tout le monde agricole québécois, cet agnomme a occupé diverses fonctions notamment dans la région de l'Assomption avant de siéger à la direction générale de la Fédérée. L'UPA et la TCN présentent à la famille Turcotte leurs plus sincères condoléances.

ÉPANDÉUR À FUMIER LIQUIDE



PROFESSIONNELS POUR LA FERME

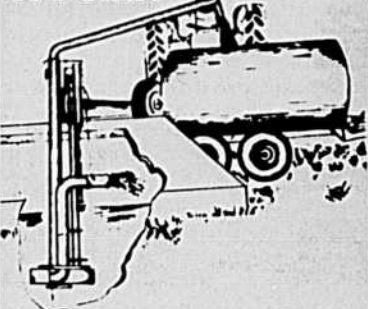
- Capacité: 1000 gallons B.I. (citerne de 2000 gallons impérial pour camion, sur demande spéciale)
- Monté sur un robuste châssis équipé de 4 roues en tandem sur pneus.
- Pneus: 950 L-14x6 plis ou 950 L-15x6 plis.
- Mélange en marche les solides et les liquides en une solution homogénéisée.
- Epandage sur une largeur de 30 pi. et dans un rayon de 150 degrés.
- Dimensions hors-tout:
 - hauteur : 6' 6"
 - largeur : 7'
 - longueur : 12' 6"
- Un vérin manuel facilite l'attelage au tracteur et maintient la citerne en position horizontale au repos.

* REMARQUE: Fabrication sur mesure selon les besoins de chaque ferme.

MESSIEURS, NOUS DÉSIRONS UNE INFORMATION PLUS DÉTAILLÉE
SUR LES PRODUITS SUIVANTS

POMPE À PURIN ☐ RÉSERVOIR POUR FUMIER LIQUIDE ☐
ÉCUREUR.... ☐ ÉQUIPEMENT D'ÉTABLE..... ☐
NOM.....
ADRESSE.....

POMPE AGITATRICE À PURIN



- Fabrication robuste
- Mélangeur centrifuge actionné par prise de force du tracteur
- Profondeurs de pompage 10' et 12' (autres sur demande)
- Manutention facile
- Montée sur remorque

VINCENT

DIVISION R.A. LAJOIE LIMITÉE

B.P. 460 ST-PIE CTÉ, BAGOT., QUÉ. J0H 1W0 (514) 772-2442

Recommandations d'un comité agricole pour rentabiliser l'agriculture

NDLR —

Le zonage des terres agricoles constitue une préoccupation majeure dans le vaste territoire de la Fédération de l'UPA des Laurentides, comme d'ailleurs dans la plupart des régions rurales du Québec. Un document qui a le mérite de bien situer le problème et de formuler des recommandations précises fut endossé par les délégués lors du congrès de l'UPA des Laurentides. Le rapport est le fruit d'une

année de travail intense d'un comité agricole du C.R.D. qui avait pour mandat de formuler des recommandations en vue de rentabiliser l'agriculture. Nous avons pensé à le reproduire intégralement pour le bénéfice des lecteurs de la TCN, dans l'espoir qu'il apporte de nouveaux éléments pour hâter la concrétisation à l'échelle de la province d'un dossier aussi prioritaire.

Le C.R.D. Laurentides-Lanaudière s'est occupé à définir sur son territoire les terres dont les qualités et le potentiel pour des fins agricoles valent la peine de se voir accorder une protection spéciale contre la spéculation foncière et le développement urbain anarchique. Dans l'esprit du C.R.D., la protection de la vocation agricole de ces zones doit, pour s'avérer efficace, être conçue à long terme.

Pourquoi établir des zones de protection pour l'agriculture? Le C.R.D. croit à la nécessité d'assurer la permanence de celle-ci en la rentabilisant là où elle mérite de l'être. La définition de zones de protection permettra au gouvernement de concentrer les investissements sur les meilleures terres de même que dans les zones où les productions sans sols sont florissantes.

La rentabilisation de l'agriculture et l'approvisionnement agricole à long terme supposent une série de politiques gouvernementales intégrées dont les principaux éléments identifiés par le C.R.D. sont les suivants:

1— Une protection des terres agricoles par le biais d'une loi provinciale de zonage:

Les terres agricoles seraient protégées par une loi provinciale. Avant son adoption en 3e lecture, il y aurait une consultation obligatoire permettant à tous les organismes intéressés de faire valoir leurs vues.

La loi provinciale obligerait toutes les municipalités à élaborer des règlements de zonage protégeant les terres agricoles.

Cette protection serait permanente mais des amendements seraient possibles selon certaines modalités.

Les conseils de comté auraient pour tâche de coordonner le travail des municipalités dans ce domaine afin d'assurer une cohérence entre les zonages municipaux.

Dans les milieux sub-urbains, en pleine expansion les villes possédant des terres agricoles créeraient un problème car elles ne relèvent pas de la juridiction des conseils de comté. Dans ce

cas, il faudrait trouver une autorité qui remplacerait ces derniers.

L'application de la loi provinciale sur la protection des terres agricoles serait confiée à une Régie publique.

Il y aurait donc trois niveaux de responsabilités:

- 1— Provincial: chargé d'administrer la loi.
- 2— Local: responsable d'élaborer un zonage sur son territoire.
- 3— Intermédiaire: chargé de coordonner la cohérence entre les plans locaux.

Rôle de la Régie provinciale:

— La Régie serait l'organisme chargé de veiller à l'application de la loi.

— Elle serait un organisme d'arbitrage qui aurait à juger de toute demande d'amendements. Elle serait donc dotée de pouvoirs décisionnels.

— La Régie n'aurait juridiction que sur les terres zonées agricoles. Les municipalités demeureraient donc libres de modifier les utilisations permises sur les autres terres.

Modalités d'amendements:

L'affectation des sols agricoles pourrait être changée pour des fins non agricoles selon les modalités suivantes:

- 1— La municipalité qui désire affecter une zone agricole à des fins non agricoles devrait présenter à la Régie provinciale une demande d'amendement à son zonage.
- 2— La Régie demanderait au conseil de comté de lui fournir un avis sur l'amendement proposé.
- 3— À la demande de citoyens ou d'organismes, des audiences seraient tenues par la Régie, audiences où tous les intéressés pourraient se faire entendre.
- 4— Le fardeau de la preuve du bien-fondé d'un tel amendement incomberait à la municipalité.
- 5— Après avoir entendu toutes les parties, la Régie rendrait sa décision.

2— Une concentration des investissements gouvernementaux sur les terres protégées:

Le CRD croit que les investissements gouvernementaux en agriculture devraient être concentrés dans les zones protégées et que les agriculteurs non compris dans ces zones devraient pouvoir quand même bénéficier des subventions du M.A.Q., à la condition toutefois de s'engager à ce que leur terre serve à des fins uniquement agricoles pendant une certaine période de temps. La durée de cette période serait fonction de l'importance des investissements ou subventions accordés. Pour ce faire, il importe cependant que le gouvernement catégorise avec précision les octrois et subventions de même que la durée de l'engagement auquel le producteur serait astreint.

3— La création d'une banque de terres

Cette banque de terres servirait à racheter les terres qui ne trouvent pas d'acheteurs. Constituée par les terres appartenant à l'État (ex: résidus d'expropriations, etc.) de même que par des achats de gré à gré elle servirait deux objectifs principaux:

- 1) La consolidation des exploitations existantes
- 2) La relocalisation de certains producteurs (ex: expropriés).

4— Une politique globale d'assainissement des sols

Cette politique est un prérequis à tout accroissement de la productivité de l'agriculture québécoise. Elle devrait couvrir l'ensemble des terres zonées et sa réalisation devrait se concentrer sur un nombre restreint d'années.

Une telle politique devra toucher:

- 1— Les cours d'eau municipaux
- 2— Le drainage des terres (surface et souterrain)
- 3— Le chaulage
- 4— L'engrais

5— Des coûts de production garantis

Ces coûts, qui tiendraient compte des charges fixes et des charges variables, seraient calculés d'après la moyenne des coûts encourus par les producteurs dans une production donnée.

6— Une planification gouvernementale à long terme des productions

La planification des productions devrait être rajustée à chaque année mais couvrir une période de cinq ans. Ainsi, les producteurs pourraient prévoir, cinq ans à l'avance, les modifications à apporter à leurs productions et éviter les problèmes qu'ils connaissent actuellement.

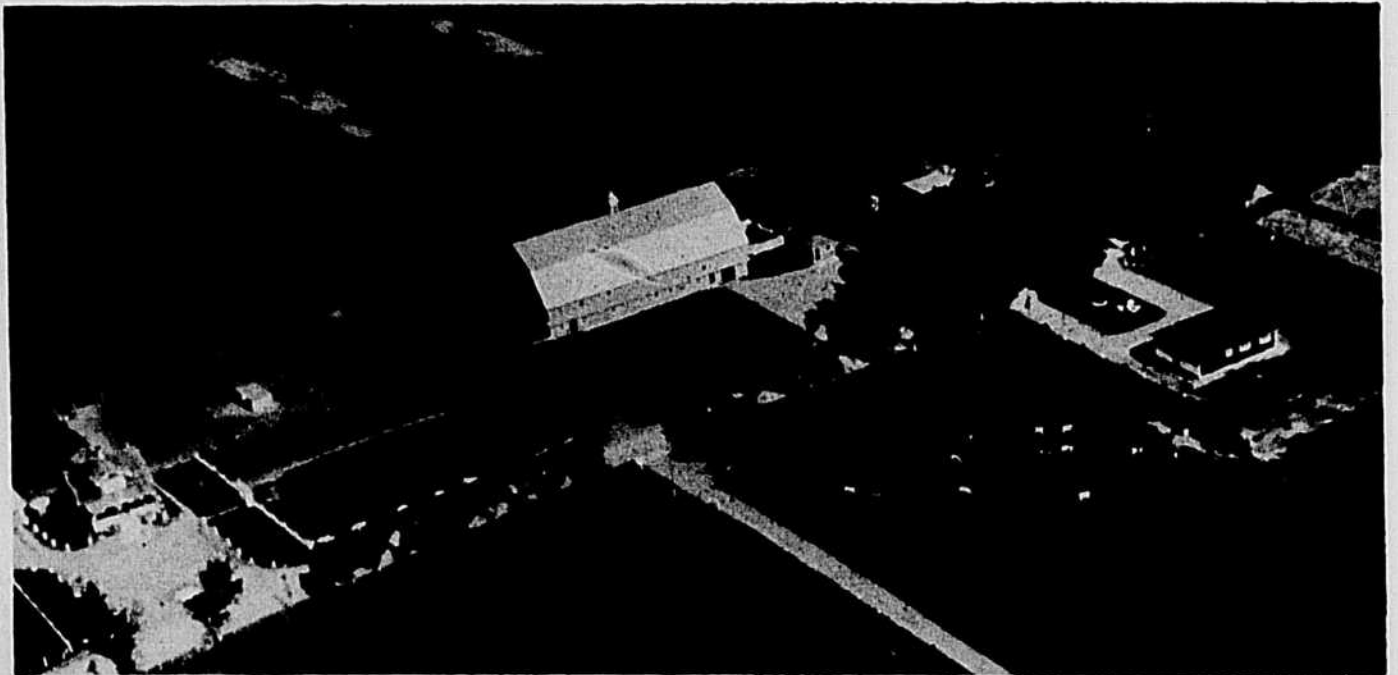
7— Une taxe spéciale sur les terres agricoles protégées non mises en valeur

Cette taxe pourrait être perçue par la municipalité selon l'évaluation de la valeur réelle de la terre qui ne serait pas utilisée à des fins agricoles dans les zones protégées. La loi sur la protection des sols agricoles devra définir clairement ce qu'est une terre mise en valeur pour des fins agricoles.

Conclusion

Le CRD croit que les producteurs agricoles de tout le Québec, mais plus particulièrement ceux de la région de Montréal doivent être conscients de la gravité de la situation dans laquelle se trouve l'agriculture à l'heure actuelle. Le gouvernement du Québec devra bientôt faire un choix non équivoque et décider si oui ou non il veut d'une agri-

Suite page 8



MARQUE PIONEER

3990

TRÈS FORT RENDEMENT POUR SA MATURITÉ

Cet hybride à 2,600 unités thermiques est au premier rang pour les régions à maïs hâtif. Très bonne tenue, très bonne résistance à la sécheresse. Grain de qualité, de poids élevé à l'essai, qu'il faut avoir récolté pour vraiment l'apprécier. Séchage très rapide. Ce merveilleux hybride tire le meilleur parti de l'humidité existante.



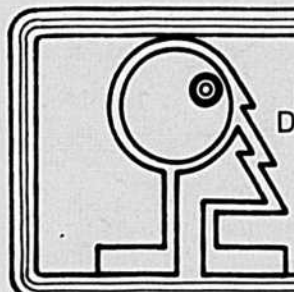
MAÏS DE SEMENCE
de marque

PIONEER

PIONEER HI-BRED LIMITED
Chatham, Ontario

La performance de la semence ou de la récolte qu'elle donne peut être compromise par des facteurs sur lesquels nous ne pouvons agir, notamment les facteurs de milieu, les insectes et les maladies. La limite de garantie et de compensation que porte l'étiquette de chaque sac de semence Pioneer fait partie des conditions de vente de cette semence.

Pioneer est une marque de commerce; les numéros identifient les hybrides. *Marque déposée de Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham, Ontario.



MINISTÈRE
DES TERRES
ET
FORÊTS

Forêt privée

PAR LE SERVICE
DE L'INFORMATION
reproduction autorisée
en donnant crédit



L'usine de la Domtar produira 260,000 tonnes de pâte Kraft blanchie

L'usine que construit présentement la compagnie Donohue, à St-Félicien, dans le comté de Roberval, aura une capacité annuelle de 262,000 tonnes de pâte kraft blanchie.

Pour son approvisionnement, elle utilisera la totalité des fibres résineuses à pâte sous forme de copeaux de trois usines de sciage de la région dont la compagnie Donohue s'est porté acquéreur, soit Chibougamau Lumber Ltée et Les Produits Forestiers M.P. Inc. de même que La Scierie Normandin Inc. Ces trois usines ont une garantie d'approvisionnement du Ministère sur les terres publiques pour un volume de 279,000 unités de 100 pi³ de bois. Elles seront agrandies pour permettre une consommation plus élevée et fournir les quantités de sous-produits requises pour l'approvisionnement de l'usine de pâte kraft.

Les besoins totaux du complexe s'élèvent à 610,000 unités de cent pieds cubes. Une garantie d'approvisionnement supplémentaire de 331,000 unités de 100 pieds cubes sera donc consentie à la compagnie.

La mise sur pied du projet de St-Félicien entraînera la création de 950 nouveaux emplois, dont 590 en forêt, 310 en usine et 50 à l'administration et sa réalisation occasionnera des investisse-

ments, évalués en 1976, à environ \$300,000,000.

Le Gouvernement du Québec devra investir au niveau de l'infrastructure nécessaire à l'exploitation des volumes de bois requis, environ \$15,000,000, pour la construction de routes d'accès en forêt. Les travaux sont déjà commencés et \$2,000,000. seront dépensés à cette fin en 1976-77. Ces travaux sont réalisés en régie par le Ministère des Terres et Forêts. Le personnel de la région administrative, en particulier celui de l'unité de gestion St-Félicien et le service de la Voirie Forestière collaborent étroitement pour la réalisation de ces travaux d'envergure considérable.

Les routes sont construites suivant des standards élevés et en respectant des normes techniques très précises et la réalisation de ces travaux entraîne, elle aussi, l'engagement d'effectifs considérables en machinerie et en personnel. Les retombées économiques de ces travaux sont d'une importance appréciable pour la région. Ces travaux emploient actuellement environ 75 personnes incluant les opérateurs de machinerie lourde dont le nombre est d'environ 50 unités, du personnel technique spécialisé, une équipe de contremaître expérimentés et des ouvriers.

Technique nouvelle pour déterminer le volume de la matière ligneuse

QUÉBEC — Le déchetage du bois sur les parterres de coupe dans les chantiers forestiers a amené le ministère des Terres et Forêts à développer une nouvelle technique de mesurage. Monsieur Roméo Guimont, technicien en chef au service de l'Exploitation a exposé cette méthode nouvelle devant les chefs mesuriers et préposés aux lois et règlements du MTF lors d'une réunion tenue récemment à La Tuque. Par la même occasion, les participants ont été témoins d'une expérience pilote de déchetage des arbres dans une concession de la C.I.P., à la rivière Bostonnais.

Cette méthode préconisée par M. Guimont détermine le volume du bois décheté en tenant compte de l'humidité, de la densité, de l'écorce, des résidus contenus dans cette masse, de façon à ce que le concessionnaire ne soit appelé à payer les droits de coupe que sur le volume ligneux réellement utilisable. Ces contraintes ont obligé M. Guimont à déterminer par des opérations de laboratoire le pourcentage d'écorce, d'eau et la densité etc...

Le déchetage du bois qui permet l'utilisation par l'industrie de transformation non seulement du tronc de l'arbre mais aussi des branches ou encore de tiges d'arbres de peu de volume, s'effectue dans des peuplements de mauvaises venues et de mauvaises qualités. L'opération se fait sur place et les copeaux sont acheminés à l'usine par camion.

Lorsque les camions se présentent à l'usine, on les pèse à deux reprises: chargés de bois et à vide. La différence donne le poids des copeaux à l'état humide. Pour déterminer les autres facteurs, on prélève des échantillons qui sont séchés et pesés... Le volume global est établi à l'aide de différentes formules mathématiques.

Monsieur Guimont a publié sur le sujet une "INSTRUCTION POUR ÉTABLIR LA

MASSE ET LE VOLUME DES COPEAUX DE BOIS".

Le mesurage des bois permet au ministère des Terres et Forêts de connaître les droits de coupe à percevoir. Traditionnellement, le mesurage se faisait à partir d'un empilement de "bois de quatre pieds". Cette méthode ne représente plus que 20% du mesurage. On utilise de plus le mesurage des arbres en longueur puis on a commencé à tirer avantage du mesurage à la pesée.

La "chasse" aux arbres de Noël est prohibée

Chaque année, au cours des semaines qui précèdent Noël, les forêts publiques et privées reçoivent la visite de citoyens qui ont entrepris de couper eux-mêmes leur sapin de Noël.

Le ministère des Terres et Forêts rappelle à ces citoyens que la loi prévoit des sanctions contre les personnes qui endommagent les arbres de quelque façon que ce soit sur les territoires publics ou privés.

Voici ce que le texte de loi sur la protection des arbres (S.R.Q. 1964, chapitre 95) dit à ce sujet:

"... toute personne... qui détruit ou endommage totalement ou partiellement un arbre, arbuste ou arbrisseau, ou un taillis, en quelque endroit qu'il croisse... à moins qu'un consentement n'ait été préalablement donné par le propriétaire de tel arbre, arbuste, arbrisseau ou taillis, est tenu de payer en sus des dommages réels, des dommages exemplaires..."

Comment détruire les broussailles

par Onil Demers et Gilles Pinard

Aide à la Forêt privée

(3)

B. INSTRUMENTS UTILISÉS POUR L'APPLICATION DES HERBICIDES

Les instruments nécessaires pour l'application des herbicides doivent, de façon générale, être choisis en fonction de l'étendue du boisé. Le propriétaire qui doit traiter une superficie réduite, disons de un à deux acres, peut utiliser, pour appliquer l'herbicide, un réservoir à pression voire même un simple arrosoir. Pour une surface plus grande, il doit utiliser des instruments un peu plus élaborés soit un vaporisateur portatif motorisé d'une capacité de deux à trois gallons ou un appareil monté sur roues et actionné par le moteur du tracteur ou autrement.

Le coût de ces appareils varie d'une quinzaine de dollars dans le premier cas, de \$200 à \$300 pour les pulvérisateurs portatifs motorisés et peut atteindre plusieurs milliers de dollars pour ceux montés sur roues. Il y a cependant quelques distributeurs qui font la location de ces appareils.

Ces instruments doivent posséder les caractéristiques particulières suivantes: uniformité de pression, faculté de réglage, réservoir fait d'un matériau résistant à la corrosion (fibre de verre, acier inoxydable) et muni d'un agitateur capable de maintenir les poudres "mouillables" en suspension.

C. SIGNIFICATION DES NOMBRES, ABRÉVIATIONS ET CALIBRAGE

Le premier travail d'importance que l'utilisateur doit faire avant d'employer un herbicide, c'est de lire attentivement toutes les recommandations apparaissant sur l'étiquette.

Les paragraphes suivants ne traitent que de la façon d'interpréter ces données et des moyens pour calibrer les appareils afin que le taux d'application soit conforme aux prescriptions.

1. — Nombres et abréviations:

Voici la signification des nombres et des abréviations qui accompagnent le nom des herbicides.

- Nombre: le nombre indique le pourcentage de matière active contenu dans le produit. Exemple: 4G: produit chimique granulé contenant quatre pour cent (4%) de matière active. Il y a cependant une exception pour les herbicides du groupe des phytothormones, comme le 2,4-D et le MCP où les chiffres 64, 80... indiquent le nombre d'onces de matière active au gallon. Exemple: 2,4-D amine 64 désigne une préparation contenant 64 onces de matière active de 2,4-D amine dans un gallon; le reste soit 96 onces est de la matière inerte.
- Abréviations: les lettres qui accompagnent ces nombres nous font connaître la forme sous laquelle le produit est présenté.

Voici leur signification:

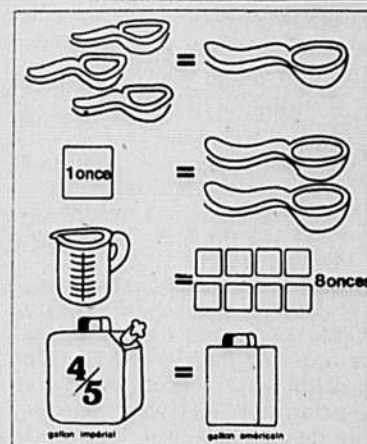
D: poudre
W: poudre "mouillable"
G: granulé
EC: concentré émulsifiable
F: pâte fluide

Exemple: le Princep 80W est un produit chimique contenant quatre-vingt pour cent (80%) de simazine sous forme de poudre mouillable.

2. — Unités de mesure:

Il est très important de connaître la relation d'équivalence qui existe entre les diverses unités de mesure liquide pouvant apparaître sur les étiquettes. Les plus importantes apparaissent au tableau suivant:

- 1 cuillère à table équivaut à 3 cuillères à thé
- 1 once liquide équivaut à 2 cuillères à table
- 1 tasse équivaut à 8 onces liquide
- 1 gallon américain équivaut à 4/5 de gallon impérial



(Figure 8)

3. — Calibrage des appareils:

En ce qui concerne les quantités d'herbicide à appliquer à l'unité de surface (acre ou arpent) ou pour un certain nombre de tiges (1 000 arbres par exemple), les prescriptions apparaissent généralement sur l'étiquette. Ces données sont un point de référence précieux à partir desquelles l'utilisateur peut calibrer son appareil. Voici donc les principales étapes à suivre si l'on veut obtenir les meilleurs résultats:

- Vérification de l'appareil: la vérification de l'appareil est une étape nécessaire car l'usure des pastilles peut entraîner une application non uniforme du produit. Il s'agit donc de recueillir dans un récipient la quantité d'eau fournie par une même pastille durant trente secondes ou une minute et de répéter cette opération pour toutes les autres pastilles. Celles dont le débit varie trop par rapport à l'ensemble doivent être rejetées. Cette vérification doit se faire périodiquement.
- Pratique avec de l'eau: l'utilisateur doit par la suite se familiariser dans le fonctionnement de l'appareil en épandant de l'eau sur une petite surface mesurant un dixième (66 pieds X 66 pieds) ou un quart d'acre (100 p. X 110 pi.) et dont les conditions se rapprochent le plus possible de celles de l'étendue qui doit être arrosée.
- Calcul du débit à l'acre: pour connaître la quantité d'eau qu'il a utilisée lors de son application dans la place échantillon, l'utilisateur remplit le réservoir et note le nombre de gallons qu'il a dû y verser. Il multiplie ensuite ce volume par dix ou par quatre et obtient le débit à l'acre ou le nombre de gallons de mélange qu'il doit vaporiser à l'acre.

Une autre méthode assez simple pour connaître le débit à l'acre d'un appareil consiste à remplir le réservoir et couvrir une bande de 164 pieds de longueur et de deux pieds de largeur. On remplit à nouveau l'appareil pour connaître le volume appliqué.

Le nombre d'onces trouvé est égal au nombre de gallons qui serait appliqué sur une acre de terrain par cet appareil si on lui conserve le même rythme ou la même vitesse.

Recommandations...

(suite de la page 6)

culture qui soit autre chose que l'antichambre de la misère pour les producteurs. S'il dit oui à une agriculture prospère, il devra alors prendre une série de mesures énergiques dont les plus importantes viennent d'être mentionnées précédemment. Il devra aussi s'assurer que sa politique de rentabilisation de l'agriculture ne sera pas anéantie par le développement urbain anarchique et l'appétit des spéculateurs. Cela veut dire en clair qu'il devra procéder à un zonage provincial des terres agricoles afin de protéger les meilleurs sols contre les empiétements incessants dont ils sont victimes.

Le gouvernement ne passera à l'action que si l'ensemble des producteurs agricoles, appuyé par la population, se prononce de façon claire en faveur d'une telle politique.

Si les agriculteurs sont les premiers concernés par une politique agricole dynamique, ils ne sont cependant pas les seuls. L'approvisionnement en denrées alimentaires devient, dans le contexte mondial actuel, d'une importance vitale pour tous. De nombreux indices relevés par plusieurs économistes, dont ceux de l'UPA, démontrent en effet qu'une crise de l'alimentation à l'échelle mondiale, semblable à celle du pétrole se prépare et sévira d'ici deux à vingt ans au plus tard. Les pays qui auront su garder ou se doter d'une agriculture productive seront les moins touchés, tout comme ceux qui possè-

dent du pétrole aujourd'hui sont les moins affectés par la crise actuelle.

ANNEXE:

NOTE: Le texte qui suit est le fruit des discussions du comité agricole du C.R.D.L.L. Il vient préciser les responsabilités dévolues aux pouvoirs locaux dans le cadre d'une loi provinciale sur le zonage des terres agricoles. Il complète donc la partie I du texte qui vous est présenté.

Le problème posé

Le comité agricole et les organismes consultés dans chaque sous-région éprouvent une certaine difficulté à atteindre un consensus sur le rôle du gouvernement et le rôle des pouvoirs locaux en matière de zonage agricole. D'une part, l'on souhaite l'existence d'une Régie Provinciale habilitée à décider du zonage de terres agricoles et de ses amendements; d'autre part, l'on préfère laisser l'entière responsabilité du zonage des terres agricoles aux conseils de comté et aux municipalités qui les composent.

Le débat en cours sur le projet de loi n'est pas étranger à cette discussion au sein de la région.

Consensus du comité agricole

1— Il ne faut pas tenter de trancher par le biais du zonage agricole le débat en cours sur le rôle et l'avenir des conseils de comté. Cette question est tellement fondamentale qu'elle compromettrait nos objectifs de départ qui sont limités au domaine agricole.

2— L'intervention gouvernementale est absolument nécessaire pour fixer des objectifs provinciaux à la conservation des terres agricoles, pour identifier les territoires possédant la vocation agricole la plus viable, pour imposer aux pouvoirs locaux un cadre à l'intérieur duquel ils pourraient administrer le zonage agricole au jour le jour et pour rentabiliser l'agriculture et compenser la perte des gains spéculatifs légitimes espérés par les agriculteurs dont les terres seraient zonées. Cette intervention doit prendre la forme d'une loi-cadre du zonage agricole.

3— Il existe une nette tendance à la revalorisation des pouvoirs locaux: rapport Castongay, Projet de Loi de l'Urbanisme et de l'Aménagement Municipal, Évaluation foncière, etc. Le C.R.D.L.L. voit d'un bon oeil cette décentralisation des pouvoirs, mais il ne peut trancher en faveur de l'une des thèses qui s'affrontent au niveau des modalités de cette décentralisation.

En conséquence, les pouvoirs locaux (municipalités, conseils de comté, conseils d'agglomération) devraient avoir l'obligation de déterminer le zonage de

leur territoire à l'intérieur du cadre imposé par la loi. Par exemple, l'organisme provincial chargé d'administrer la loi, pourrait obliger les pouvoirs locaux à protéger leurs terres agricoles, définir les normes générales de cette protection, établir les grandes aires agricoles à protéger et approuver les règlements de zonage en ce qui concerne l'agriculture. Un mécanisme d'appel, en cas de désaccord sur les amendements au zonage devrait être prévu et exercé par un organisme provincial.



AVEZ-VOUS VU CE TRACTEUR?

Un KUBOTA B6000-62770 diesel, 4 roues motrices, équipé d'un loader et d'une tondeuse 4 pieds sur 3 points, a été volé le 23 avril 1976.

RÉCOMPENSE \$300.00

Toute information sera traitée confidentiellement. M. Ronald Biron, 1348 rue Bolduc, Longueuil, (514) 468-3808.



LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

AVIS

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (1974, ch. 31), avis est donné que la Régie de l'assurance-récolte du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1977, les prix unitaires et taux de cotisation suivants:

POMMES DE TERRE

1) Prix unitaires:

\$2.00 ou \$3.00 le quintal pour un rendement assuré à 80%
\$2.30 ou \$3.45 le quintal pour un rendement assuré à 70%
\$2.65 ou \$4.00 le quintal pour un rendement assuré à 60%

2) Taux de cotisation:

Option à 80%

a) Producteur possédant un système d'irrigation: \$3.00 du \$100.00 de valeur assurée.
b) Producteur ne possédant pas un système d'irrigation: \$4.00 du \$100.00 de valeur assurée.

Option à 70%

a) Producteur possédant un système d'irrigation: \$1.83 du \$100.00 de valeur assurée.
b) Producteur ne possédant pas un système d'irrigation: \$2.65 du \$100.00 de valeur assurée.

Option à 60%

a) Producteur possédant un système d'irrigation: \$1.05 du \$100.00 de valeur assurée.
b) Producteur ne possédant pas un système d'irrigation: \$1.70 du \$100.00 de valeur assurée.

A/ N.B. Un escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque le producteur signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Cet escompte est calculé à raison de 2% par mois complet de paiement, par anticipation, sans toutefois dépasser le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur.

B/ N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

Jean Blanchet, vice-président et directeur général adjoint.

QUÉBEC, le 10 novembre 1976

VENTE D'INVENTAIRE

BÂTISSSES D'ACIER \$1.78 à \$1.95 pi²

QUANT.	LARGEUR	LONGUEUR	HAUTEUR	PRIX HERCULE
17	C-40'	x 70'lg	18'	\$ 4,995.00
11	C-50'	x 64'lg	19'	\$ 5,995.00
23	C-60'	x 60'lg	20'	\$ 6,995.00

MATÉRIAUX SEULEMENT F.O.B. STE-MARIE, BEAUCE

BÂTISSSES D'ACIER HERCULE LTÉE

HERCULE RTE KENNEDY TEL. QUÉBEC (418) 694-0314

STE-MARIE, BCE TEL. (418) 387-2903-2656

MARKET PIONEER

3975

SUPERRENDEMENT - SUPERTIGE

Le 3975 s'adapte à une très grande variété de conditions de sol et de climat, sa tige a de la force à revendre et il donne sa meilleure performance dans les régions à 2,700 unités thermiques.



MAÏS DE SEMENCE de marque

PIONEER

PIONEER HI-BRED LIMITED
Chatham, Ontario

La performance de la semence ou de la récolte qu'elle donne peut être compromise par des facteurs sur lesquels nous ne pouvons agir, notamment les facteurs de milieu, les insectes et les maladies. La limite de garantie et de compensation que porte l'étiquette de chaque sac de semence Pioneer fait partie des conditions de vente de cette semence.

Pioneer est une marque de commerce; les numéros identifient les hybrides. * Marque déposée de Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham, Ontario.



COLLOQUE SUR LA QUALITÉ DES ALIMENTS

QUÉBEC — Un colloque organisé par le Conseil des Denrées alimentaires du Québec (CDAQ) se tenait dernièrement à Montréal dans le cadre du Salon de l'Agriculture et de l'Alimentation. Des représentants de tous les secteurs de l'agro-alimentaire participaient à cette journée pendant laquelle on a tenté de définir le concept de la qualité des aliments. Les conférenciers invités provenaient des gouvernements fédéral et provincial, de l'industrie agro-alimentaire et des associations de consommateurs. On a parlé de la loi de l'inspection, de la fabrication, du transport et de la présentation des aliments, de la salubrité, de l'hygiène et du marketing en fonction de la qualité.

La journée a commencé avec les mots de bienvenue de M. Charles Bussi res, pr sident du comit  organisateur du colloque et de M. Marcel Gagnon, pr sident du CDAQ. M. Tony Dipalma, pr sident de Chiquita Brands Inc. a ensuite parl  des diff rentes  tapes entre la cueillette ou la fabrication d'un produit et l' talage en magasin. Toutes ces  tapes, l'emballage, le transport, la vente au marchand en gros puis au marchand au d tail et l' talage en magasin d pendent l'une de l'autre quand il s'agit de fournir un produit qui plaira au consommateur.

Du c t  gouvernemental, M. Pierre Thisdel, chef du service d'inspection des aliments du Minist re de la Sant  et du Bien- tre Canada, s'est exprim  sur les lois que l'on met en application au f d ral. Les entreprises sont oblig es de respecter certaines normes  tablies dans la loi. M. Claude Bergeron, directeur g n ral de l'inspection des aliments au Minist re de l'Agriculture du Qu bec a pr sent  les principales activit s de ses services quant   l'inspection des produits laitiers, carn s, v g taux et au travail accompli dans les laboratoires d'analyses et d'expertises alimentaires. M. Bergeron a insist  sur leur r le de v rification plut t que de contr le. On v rifie pour prot ger le consommateur. Il revient cependant aux producteurs et industriels d'avoir du personnel et des moyens suffisants pour contr ler la qualit  de leurs produits.

M. J.-P. Barr , directeur g n ral de Lasselonde et Fils, repr sentait le secteur manufacturier. Il a surtout parl  de la place accord e   la recherche et   l'am lioration des produits dans son entreprise. M. Paul Duchesne, g rant de l'Assainissement chez Steinberg a trac  l'historique du contr le de la qualit  des aliments pour cette ch ne alimentaire.

Les consommateurs avaient Mme Niquette Delage, coordonnatrice d'une

 mission portant sur l' ducation  conomique au canal 10, pour d fendre leurs id es. Mme Delage s'est attard e sur les pr occupations du consommateur qui s'attend   en avoir pour son argent quand il ach te quelque chose. Les conf rences se sont termin es par l'allocation de M. Alfred Martel, vice-pr sident du marketing chez Provigo qui a  tabli la relation entre le marketing et la qualit  des aliments.

Les conf rences ont  t  suivies d'une table ronde o  les conf renciers invit s ont r pondu aux questions de l'auditoire. Plusieurs questions ont port  sur l'inspection des aliments, sur les normes qui font qu'un produit est de qualit  et sur les pr occupations des consommateurs.

Il est ressorti de cette journ e de d bats que chaque secteur de l'agro-alimentaire h sita    d finir clairement ce qu'est la qualit  des aliments. On pensait en termes de l galit , d'inspection, de

production, d'emballage, de transport, de manutention, de salubrit , d' talage et de co ts, facteurs dont d pend la qualit  des aliments.

M. Pierre Thisdel, du gouvernement f d ral, a  mis quelques suggestions   la fin de son allocation qui touchent tout le monde et qui r sument assez bien la situation. Le consommateur a d'abord un r le important   jouer. Il doit se renseigner et peut aider en rapportant tous les mauvais aliments qu'il a achet s. L'industrie elle, devrait se munir d'un code d' thique pour contr ler la qualit  des aliments et pourrait consulter plus souvent les experts et conseillers en la mati re. Les gouvernements, pour leur part, devraient travailler conjointement aux trois niveaux f d ral provincial et municipal pour ce qui est du contr le de la v rification et du maintien des normes de la qualit  des aliments. Une structure permanente d'entraide serait la bienvenue pour ce genre d' changes.

L'horticulture ornementale au Qu bec est en pleine progression

QU BEC — Plus de 1000 personnes, oeuvrant dans le secteur de l'horticulture, ont particip  aux trois journ es horticoles ornementales qui se d roulaient les 9, 10 et 11 novembre derniers   l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe. Au cours de cette 9  rencontre annuelle, les participants ont pu assister   des conf rences prononc es par des sp cialistes de l'horticulture ornementale et visiter une exposition des plus int ressantes.

Des repr sentants de tous les secteurs de l'horticulture ont particip  activement   ces trois journ es d'information portant sur les fleuristes-producteurs, d taillants et grossistes; l'horticulture municipale; les surintendants de golf; et les paysagistes-p pini ristes. L'exposition, r partie dans divers locaux de l'I.T.A., pr sentait les nouveaut s dans le domaine de l'horticulture: machinerie, outillage, contenants pour les plantes de maison, semences et engrais. On pouvait  galement y voir de nombreux sp cimens de plantes, d'arbres et d'arbustes en visitant les serres de l'I.T.A. qui, pour l'occasion,  taient ouvertes au public.

La derni re journ e, consacr e aux paysagistes-p pini ristes, d buta par la projection d'un document audio-visuel r alis  par des  tudiants de l'I.T.A. de Saint-Hyacinthe lors d'un r cent voyage en Ontario. Trois conf renciers abord rent ensuite la question de l'utilisation d'arbres et d'arbustes dans l'am nagement paysager au Qu bec. Denise Ouellet de l'universit  Laval parla d'abord d'une exp rience tent e   l'universit  Laval sur la culture de plantes indig nes pouvant tr s bien s'accomoder d'un sol pauvre. Ce fut ensuite M. Gilles Laporte du Jardin Botanique de Montr al qui pr senta   l'aide de diapositives, certaines plantes horticoles m connues qui pourraient s'adapter au Qu bec. Enfin, M. William Flemer, c l bre p pini riste de Princetown au New-Jersey, fit part de ses propres exp riences sur des nouvelles vari t s de plantes, d'arbres et d'arbustes.

  la suite de cet expos , M. Daniel S guin, pr sident du Comit  Organisateur des JHO, remit   M. William Flemer une plaque comm morative pour le remercier de sa participation.

L'apr s-midi fut surtout consacr    la planification de l'am nagement d'un parterre. Une table ronde, pr sid e par M. Jacques Lafreni re du Jardin Botanique de Montr al, permit   trois sp cialistes de l'am nagement horticole, MM. Michel Martel d'Interex Dekor de Ste-Julie, Frederik Oehmichen de la facult  d'Am nagement de l'universit  de Montr al et Marcel Notz de Notzeraie Saint-Jean Baptiste, de se prononcer sur plusieurs exemples d'am nagement de parterres publics et priv s.

Profitant de l'occasion, M. Daniel S guin invita les repr sentants d'associations et d'entreprises horticoles   remettre ces bourses d' tude aux  tudiants les plus m ritants de 2  et 3  ann e de l'option horticulture ornementale.

C'est   M. Ga tan Lussier, sous-ministre de l'agriculture du Qu bec, que revint l'honneur de cl turer ces trois journ es. M. Lussier rappela d'abord le r le jou  par le minist re de l'Agriculture dans le d veloppement du secteur horticole en soulignant la participation de l'Office du Cr dit Agricole, du Conseil des Productions v g tales du Qu bec (C.P.V.Q.), du Service de la mise en march  et de l'I.T.A. de St-Hyacinthe. Il encouragea fortement la poursuite de la d marche entreprise par les professionnels de l'horticulture de s'unir en une f d ration inter-professionnelle afin d' tre plus repr sentatifs face aux organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux. Il termina en f licitant le Comit  organisateur des JHO, les participants et les  tudiants de l'I.T.A. qui, tous ensemble, ont fait un succ s de ces trois journ es d'information et ont d montr  que l'horticulture ornementale au Qu bec est une industrie en pleine progression.

Le programme provincial d'aide aux producteurs de bovins de boucherie



QU BEC — Conscient des nombreux probl mes qui secouent actuellement l'industrie qu b coise du bovin de boucherie, le minist re de l'Agriculture du Qu bec (M.A.Q.) offre n anmoins une aide aux  leveurs qui satisfont aux exigences de son programme provincial d'aide aux producteurs de bovins de boucherie.

En effet, le Minist re recherche avant tout des bovins de boucherie de race g n tiquement meilleurs aux points de vue pr cocit  et rusticit . Utilis s en croisement, ces derniers transmettent g n ralement leurs qualit s h r ditaires   leurs descendants.

De plus, le d veloppement de l' levage des bovins de boucherie chez nous permet d'utiliser le sol des r gions limit es dans leurs choix ou leurs possibilit s. En effet, les sols des r gions   possibilit s multiples s'av rent trop dispendieux pour permettre une production extensive.

Finalement, cette aide du M.A.Q. aux producteurs de bovins de boucherie permet d' tablir les exploitations des  leveurs-naisseurs (syst me vaches-veaux) et des  leveurs conventionnels dans des zones d termin es. Il faut n anmoins que les troupeaux aient un volume assez important pour que cette entreprise soit rentable, compte tenu  videmment des conditions de la ferme.

Toutefois, et afin d'atteindre les buts ci-haut mentionn s, le minist re de l'Agriculture du Qu bec propose une aide aux agriculteurs dans chacun des secteurs suivants:

- I. Programme g n tique;
- II. Promotion de l' levage;
- III. Aide   l'achat de taureaux  prouv s;
- IV. Disposition sp ciale pour les localit s ou r gions non desservies par un C.A.B. (cercle d'Am lioration du b tail);
- V. Disposition sp ciale pour les  leveurs de bovins de boucherie dans le Nord-Ouest qu b cois;
- VI. Parcs d'engraissement.

L' LEVAGE OVIN AU QU BEC

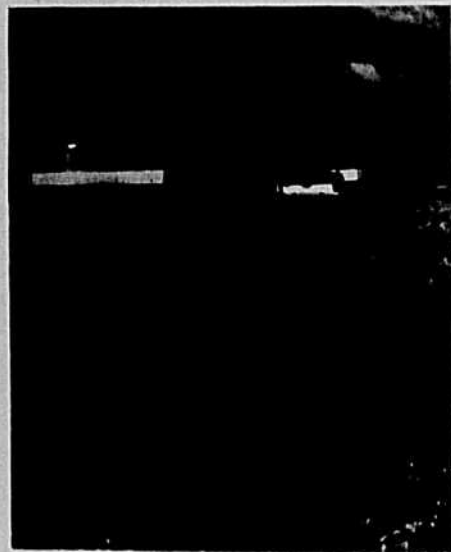
QU BEC — La production d'agneau et de laine au Canada ne r pond qu'  une petite partie des besoins de la population. Il serait donc avantageux de d velopper l' levage ovin chez nous. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le minist re de l'Agriculture du Qu bec a, ces derni res ann es, mis en application cinq programmes visant   encourager et am liorer l' levage des ovins. De plus, le Minist re a  galement plac  des b liers "finnois" chez les  leveurs en vue d'augmenter la prolificit  de leurs brebis.

LE SERVICE DES SOLS HIER ET AUJOURD'HUI

Agriculture/Information

- Rédigé en collaboration par le service de l'Information du Ministère de l'Agriculture
- Responsable: Michèle Girard
- Reproduction autorisée en donnant crédit

QUÉBEC — Nommée division des Sols en 1945, rattachée jusqu'en 1963 au service de la Grande Culture, l'unité administrative que constitue la division des Sols relève du service de la Recherche et de l'Enseignement jusqu'en 1971. À partir de cette date, la division des Sols quitte La Pocatière pour s'installer au Complexe scientifique du Québec à Ste-Foy. Et depuis juillet 1975, la Division est élevée au niveau des Services et dorénavant connue sous le nom du service des Sols à la Direction générale de la Recherche et de l'Enseignement du MAQ.



L'organisation actuelle
du Service

Depuis son installation au Complexe scientifique, le service des Sols peut compter sur des effectifs scientifiques et techniques plus nombreux, sur de l'équipement moderne et des services susceptibles de rendre son action plus efficace.

Les effectifs du service des Sols atteignent actuellement 42 personnes parmi lesquelles figurent 18 chercheurs. Le personnel se regroupe en quatre sections suivant les principaux champs d'activité du Service.

À la direction de ce Service, le Dr Marton Tabi, qui est agronome, élabore, coordonne et voit à la réalisation de travaux de recherche.

En ce qui concerne l'aménagement des locaux de cette unité administrative, le laboratoire d'analyses des sols et des végétaux en constitue l'unité principale. Quant à la transposition, au montage et à la reproduction des cartes dressées par les pédologues, ces travaux s'effectuent dans un atelier de dessin cartographique.

Le service des Sols dispose aussi au Complexe scientifique d'une serre et des locaux de service attenants pour certaines études en fertilité des sols et en nutrition minérale des plantes. De plus, il vient d'acquiescer une ferme à Saint-Lambert de Lévis dont l'aménagement est en cours.

En outre, des travaux de recherche se poursuivent dans d'autres stations de recherches du ministère de l'Agriculture et dans des parcelles louées chez des agriculteurs en vue de connaître le comportement des divers types de sols du Québec.

Les objectifs

Les objectifs du Service consistent à établir la valeur agrologique des sols et à approfondir des connaissances sur leur

état nutritif de même que sur les modes d'alimentation minérale des plantes. Ces objectifs se traduisent dans un programme d'activité qui couvre quatre champs principaux, à savoir: la classification et la cartographie pédologique, la chimie et la fertilité, l'aménagement et l'utilisation des sols ainsi que la méthodologie analytique.

Dans la section de la classification des sols, M. Bertrand Rochefort, qui est agronome, de même que son équipe, poursuivent l'inventaire fondamental des sols du Québec en tant que ressources en vue d'établir leur valeur agrologique. Les rapports et cartes pédologiques constituent une documentation de base nécessaire à la réalisation d'autres programmes de recherche, notamment en aménagement des sols et en fertilité.

M. Armand Dubé, agronome, s'occupe de la section de la chimie et de la fertilité des sols et les recherches entreprises visent à déterminer l'état nutritif des sols et les besoins des plantes en éléments minéraux en vue d'améliorer le rendement et la qualité des récoltes.

La section d'aménagement et d'utilisation des sols dont le responsable est M. Lauréan Tardif agronome, fournit des données essentielles au zonage et à l'extension des productions agricoles. Ces études tiennent compte des aptitudes des sols et des exigences des cultures. Elles sont le prolongement logique des études réalisées en fertilité et classification des sols.

Quant aux recherches au laboratoire, qui sont sous la supervision de M. René Ouellet, agronome lui aussi, elles ont pour but la mise au point et l'uniformisation des méthodes d'analyse des sols et des végétaux.

Les principales réalisations

Afin de mieux saisir les divers champs d'activité du Service, on peut relater ses principales réalisations. Ainsi, en 1934, le comité d'enquête des sols entreprit l'étude et la classification des sols de certaines régions en vue de cultures spéciales.

À partir de 1940, on poursuit un programme de classification et de cartogra-

phie des sols comté par comté. Ces études, que l'on appelle études pédologiques sont en cours au Québec depuis plus de trente ans et font l'objet de nombreuses publications. Une soixantaine de comtés sont actuellement classifiés et cartographiés. Les cartes et les rapports produits sont d'ailleurs disponibles au service de l'Information du Ministère.

Parallèlement aux travaux en classification et cartographie des sols, le laboratoire provincial des sols procéda, jusqu'à dernièrement, à l'analyse de milliers d'échantillons provenant des agriculteurs. Depuis que ces analyses sont effectuées par les laboratoires relevant des Bureaux et Laboratoires régionaux et du service des Productions végétales, le laboratoire du service des Sols opère uniquement en fonction de la recherche.

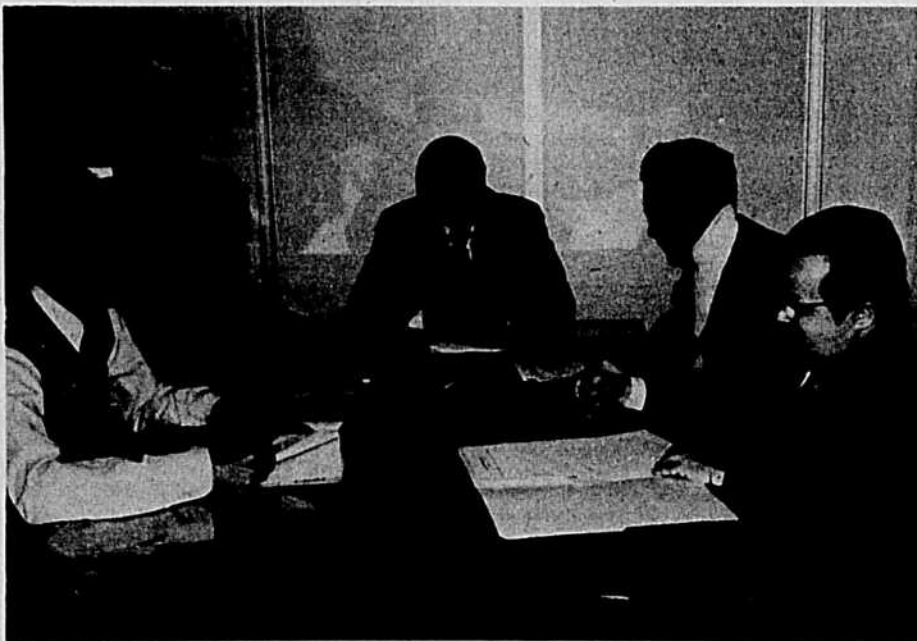
En ce qui concerne les travaux en fertilité des sols, ils avaient d'abord pour but d'établir l'efficacité des diverses formules d'engrais et les besoins en fumure et en amendements correspondant aux exigences des plantes.

Au cours des vingt dernières années, les travaux relatifs à la fertilité et à la conservation des sols ont connu un essor important. Désormais, la station de St-Lambert de Lévis sera le principal site expérimental. Différents travaux de recherche y seront réalisés à partir du printemps prochain. Diverses revues scientifiques, des bulletins d'information et les publications du CPVQ font état de ces travaux et relatent aussi la mise au point de méthodes d'analyse des végétaux et des sols.

Quant au classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole, c'est d'après ces normes que furent classés notamment, les sols du comté de Richmond, ceux du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Un travail interminable

Aujourd'hui, les travaux de recherche et d'expérimentation en chimie et fertilité, des projets en classification et cartographie et en aménagement des sols sont menés par les scientifiques du Service, afin d'obtenir des connaissances plus approfondies sur une richesse naturelle non-renouvelable qu'est le sol.



Les effectifs du service des Sols atteignent actuellement 42 personnes. Le personnel se regroupe en quatre sections, chacune étant supervisée par un chef de section. De gauche à droite sur la photo, nous voyons M. Armand Dubé, responsable de la section chimie et fertilité des sols, M. Lauréan Tardif, chef de la section aménagement et utilisation des sols, le Dr Marton Tabi, directeur du Service, M. Bertrand Rochefort, responsable de la section pédologie et M. René Ouellet, responsable du laboratoire.

À la mémoire de

**GEORGES ÉTIENNE
TURCOTTE,
agronome**

Avec le décès de Georges-Étienne Turcotte, directeur général de la Coopérative Fédérée de Québec, survenu à Montréal le 14 novembre, prend fin une remarquable carrière de travail et de services. La direction du ministère de l'Agriculture présente ses condoléances à la famille et rend hommage au savoir agronomique du disparu, à son sens des affaires et à sa vie d'homme d'action entièrement vouée au bien de l'agriculture. Elle désire souligner de façon spéciale l'immense travail accompli par M. Turcotte dans le domaine de la production et de la commercialisation du tabac, et la valeur concrète de sa contribution à la coopération agricole.

Né à St-Elphège, comté d'Yamaska, en 1912, M. Turcotte obtient sa licence en sciences agricoles à l'Institut Agricole d'Oka en 1932. Il exerce d'abord sa profession d'agronome à la Ferme Expérimentale de l'Assomption où à titre d'adjoint du régisseur il dirige les expériences sur le tabac. En 1940, le Conseil d'administration de la Coopérative de Tabac de St-Jacques, comté de Montcalm, lui confie la gérance de l'entreprise où se révèle son esprit systématique et compatible.

En 1957, l'Office des Marchés Agricoles du Québec sanctionne le premier plan conjoint à être organisé sous l'autorité de la nouvelle Loi des marchés. C'est le Plan Conjoint des Sociétés Coopératives Agricoles de Tabac. Georges-Étienne Turcotte, après avoir fait le travail préparatoire, en devient secrétaire. Durant son administration le nombre de sociétaires passe de 291 à au-delà de 1,000 et la production s'accroît de un million et demi à quatre millions et demi d'acres. La production coopérative atteint 87% de la production totale du tabac à cigare produit dans Québec.

En 1965, la Coopérative Fédérée de Québec désireuse de profiter des talents et des services de l'agronome Turcotte le nomme gérant général adjoint et quelque temps après, il obtient la fonction de directeur général de cette importante entreprise dont les ventes, en 1975, ont dépassé le demi milliard de dollars.

Sur le plan social, M. Turcotte a oeuvré dans plusieurs domaines dont celui des caisses populaires, des banques, des assurances et des commissions scolaires. Membre fondateur de la Corporation des Agronomes de la province de Québec, il a été président de la section de Montréal de ce groupement professionnel qui l'a décoré de l'Ordre du mérite agronomique en 1960, témoignage de ses éminents services.

La direction du ministère de l'Agriculture rend hommage à Georges-Étienne Turcotte pour son travail constant, son souci d'efficacité, sa compétence professionnelle, bref pour sa vaste contribution à l'avancement de la coopérative et de l'agriculture.

Le Canada est actuellement le plus important exportateur de colza au monde. Sa production s'est considérablement accrue au cours des dernières années. Elle occupe aujourd'hui le troisième rang après le blé et l'orge.

De nombreuses recherches ont permis à l'huile de colza de se hisser au deuxième rang sur le marché canadien des huiles comestibles; elle n'est précédée que par l'huile de soja.

La culture du colza a acquis de l'importance en 1942. En effet, les navires des marines alliées recherchaient une huile qui adhérerait aux surfaces lavées à l'eau et à la vapeur, caractéristique que pouvait offrir l'huile de colza. Pour répondre à ce besoin, les producteurs canadiens ont alors ensemencé 3,200 acres de cet oléagineux.

L'huile comestible raffinée n'a été produite qu'après la Seconde guerre mondiale. La première usine d'extraction d'huile comestible au Canada a été érigée, en Saskatchewan, en 1956-1957. Elle a marqué le début d'une production qui a fait de l'Ouest son château fort où les superficies cultivées sont passées de 138,000 acres en 1955-1956 à 4,020,000 acres en 1975.

De vastes recherches sur les propriétés nutritives, non seulement de l'huile de colza, mais aussi de toutes les huiles comestibles, ont abouti à la création et à la production d'une huile à faible teneur en acide érucique.

En plus de contenir les acides gras habituellement présents dans les autres huiles comestibles, l'huile de colza renferme des quantités importantes d'acides eicosénique et érucique. Des études récentes indiquent qu'une huile exempte d'acide érucique est préférable. C'est sur la foi de ces résultats qu'on a décidé que l'acide érucique ne devra pas constituer plus de 5% de la teneur totale des acides gras contenus dans les margarines, graisses alimentaires, huiles, vinaigrettes et mayonnaises.

Grâce aux améliorateurs de plantes du Canada, il n'a fallu qu'environ deux ans pour généraliser l'utilisation du colza à faible teneur en acide érucique. L'empressement des producteurs et des transformateurs à accepter les variétés améliorées pour répondre à la demande du marché a accéléré cette conversion. Une faible superficie de colza à forte teneur en acide érucique est encore cultivée à forfait à des fins industrielles.

On doit aussi aux sélectionneurs l'accroissement des rendements. Des variétés améliorées de colza de type argentin (colza vrai) et polonais (navette) ont contribué à porter le rendement à une moyenne de 17,9 boisseaux l'acre au cours des 25 dernières années.

La création de la variété Tower à l'Université du Manitoba constitue un gigantesque pas en avant pour les chercheurs canadiens. Adaptée aux conditions de croissance du Canada et homologuée en 1974, cette variété fut la première à donner un tourteau à faible teneur en acide érucique et glucosinolates.

Pendant de nombreuses années, le Canada a été le plus gros exportateur de colza et il en est également devenu dernièrement l'un des plus importants producteurs. D'une teneur moyenne de 43,9% en huile, le colza canadien sert à produire des margarines, des graisses et des huiles alimentaires. Renfermant en moyenne 36% de protéines de haute qualité, le tourteau de colza a été bien accueilli sur les marchés intérieur et extérieur. Il sert comme complément dans l'alimentation du bétail et de la volaille. De plus, certaines variétés se prêteront à une production commerciale.

Toutefois, on ne peut s'attendre à ce que le Canada conserve le rythme

d'expansion qu'il a connu au cours des dix dernières années. En raison de l'importance de la rotation des cultures dans la lutte contre les maladies et les insectes, la superficie canadienne convenant à la culture de cet oléagineux est limitée à 7,5 millions d'acres, soit environ quatre fois celle de 1976.

Le colza canadien doit continuer à concurrencer à l'échelle internationale le soja, le coton, les arachides, le tournesol, les huiles et gras tirés d'animaux terrestres et marins ainsi que l'huile de palme et de noix de coco. En outre, il ne doit cesser de rivaliser avec les colzas produits par les pays européens, notamment la France, la Suède et la Pologne.

La qualité devrait continuer à s'améliorer à la faveur de meilleures méthodes de culture et d'entreposage, et grâce aux nouvelles utilisations des huiles et tourteaux de colza. Les programmes de recherches menés au Canada et ailleurs dans le monde laissent présager un avenir prospère pour cette culture.



M. Paul Boutet, animateur bien connu des émissions rurales de Radio-Canada, a été proclamé journaliste agricole de l'année par l'Association canadienne des rédacteurs agricoles de langue française. Le président sortant de l'ACRALF, M. Gustave Larocque, (à gauche sur la photo), remet à M. Boutet son trophée.



LA PULPE DE BETTERAVE SÉCHÉE ET MÉLASSÉE EN COMPRIMÉS

...ingrédient d'équilibre dans une ration laitière !

La pulpe de betterave déshydratée et mélassée est un produit volumineux légèrement laxatif qui se conserve très bien. Sa haute saveur aide à la consommation de foin lorsque celui-ci est de qualité inférieure.

L'apport de pulpe de betterave, lorsque ajoutée régulièrement à la ration, améliore l'apparence et la condition physique de votre troupeau laitier.

Commandez maintenant la pulpe de betterave chez votre fournisseur régulier de grains et moulées ou à la Meunerie de votre choix et bénéficiez de nos escomptes spéciaux de livraison hâtive, de volume et de livraison en vrac.

REMARQUE: Vous avez sûrement un espace libre dans vos bâtiments où vous pouvez entreposer la pulpe de betterave en vrac, pour bénéficier de l'escompte de vrac mentionné plus haut.



RAFFINERIE DE SUCRE DE QUÉBEC

Mont-Saint-Hilaire, Québec

Après avoir traversé le petit village de North Hatley, dans les Cantons de l'Est à 15 milles de Sherbrooke, longé le lac Massawipi et grimpé la côte du Chemin du Golf, nous arrivons à la ferme d'hébergement de M. Yves Mathieu, la Ferme du Chaleureux accueil.

M. Mathieu reçoit des vacanciers depuis la création du programme d'hébergement à la ferme par le ministère de l'Agriculture en 1974. Comme les 115 autres membres du réseau, il offre aux citadins l'opportunité de venir goûter aux charmes de la vie rurale tout en leur proposant de nombreuses activités de loisirs, et ce, au cours des quatre saisons.

C'est Mme Mathieu qui nous accueille, entourée des filles de la maison, Sonya (10 ans), Lynda (6 ans) et Cynthia (4 ans), et leurs deux invités, Serge (11 ans) et Carole (10 ans), enfants de M. et Mme Denis de Weedon qui eux-mêmes font partie du réseau d'hébergement à la ferme. Le jeune Gaétan Mathieu (8 ans) nous quitte pour aller travailler en compagnie d'un fermier voisin, M. Clément Plante.

Une femme dynamique

Dès notre arrivée, Mme Mathieu nous souligne qu'elle doit participer en

posé aux marchands d'un centre d'achats de Sherbrooke de faire cadeau d'une semaine d'hébergement suite à un concours publicitaire. Mentionnons que Mme Mathieu est aussi présidente des Agricotours de la région de l'Estrie.

"Ce qui compte, dit-elle, c'est que les gens de la ville entendent partout le mot "hébergement" et qu'ils ne l'oublient pas."

"Il faut, renchérit M. Mathieu, que l'idée de venir passer des vacances à la ferme vienne spontanément à l'esprit des gens, et pour en arriver là, on doit en parler beaucoup."

M. Mathieu, un homme qui défend ses idées

Issu d'une famille rurale de la Beauce, M. Mathieu a travaillé 10 ans dans une manufacture de Montréal avant de s'établir à North Hatley, il y a déjà 9 ans; il est maintenant propriétaire d'une ferme de 44 acres sur laquelle il élève plus de 1,200 porcs.

"Ici, j'ai découvert une façon de vivre bien différente de celle de la ville; j'ai découvert l'espace, des voisins sympathiques et surtout la possibilité d'organiser mon travail comme je l'entends."



■ Comme ses parents, Sonya Mathieu adore initier les vacanciers aux diverses facettes de la vie agricole; ici, elle donne une première leçon d'équitation à son jeune invité, Serge Denis de Weedon, dans les Cantons de l'Est. Il s'agit d'une des nombreuses activités qu'offre la ferme Yves Mathieu à ces visiteurs, enfants et adultes.

soirée, à une émission produite par la télévision communautaire de Magog. "Il s'agit d'une table ronde, nous dit-elle, où nous pourrions échanger nos idées avec d'autres personnes au sujet des fermes d'hébergement." Des idées, Mme Mathieu n'en manque pas; en effet, le printemps dernier, elle a organisé, en coopération avec les Commissions scolaires de North Hatley et de Sherbrooke des visites à la ferme dans le cadre des classes vertes; elle nous mentionne que cette expérience a même eu des répercussions à Montréal et que l'an prochain, elle espère bien recevoir des jeunes visiteurs de la métropole. Elle a déjà contacté des clubs sociaux (Lions, Chevaliers de Colomb, etc.) pour les inciter à offrir des vacances à la ferme à des jeunes; elle a même pro-

Anciennement membre de l'Administration des Agricotours, M. Mathieu s'occupe de ses intérêts et se montre très actif dans les réunions de l'UPA pour y défendre ses idées. Ses moments libres, il les consacre à sa famille et à ses invités avec qui il aime bien discuter.

"Ce que j'aime, dit-il, c'est entendre les sons de cloche différents qui nous viennent des vacanciers... vous savez, on discute toujours des mêmes sujets, mais l'écho qui nous revient n'est jamais le même."

Des installations modernes et propres

Pour mener à bien son entreprise, M. Mathieu a su se munir d'un équipement moderne. En entrant dans la por-

cherie, nous trouvons une meunerie qui, automatiquement, prépare les différents mélanges de moulée et distribue les rations aux porcs à engraisser qui se trouvent tous au premier étage; au deuxième, logent les truies en gestation et la maternité.

North Hatley

L'hébergement "Quatre Saisons" au coeur de l'Estrie: la ferme des Yves Mathieu

"Ici, nous dit Mme Mathieu, les vacanciers peuvent assister à la naissance des porcs et suivre toutes les étapes de l'élevage en une seule semaine puisqu'il y a une rotation continue dans la porcherie; par exemple, tous les mardis, un camion vient chercher les porcs pour l'abattoir."

Sur la ferme, on trouve également une vache, un boeuf, le cheval Todd et le chien Copain. M. Mathieu loue la majeure partie de sa terre pour la culture du foin et du maïs. Mme Mathieu entretient également un jardin tout près de la maison.

L'hébergement, une expérience extraordinaire

"C'est une expérience extraordinaire de recevoir des gens à la maison, de les voir s'étonner devant l'immensité du terrain, de pouvoir discuter avec eux et de répondre à leurs nombreuses questions", nous confie M. Mathieu.

Et, c'est avec plaisir, que le couple Mathieu se remémore les bons souvenirs que leur ont laissés leurs nombreux visiteurs.

"L'hiver dernier, nous avons reçu 5 jeunes, nous raconte M. Mathieu 4 gars et une fille. Au début, j'avais certaines craintes face à ce groupe mais dès le premier jour j'ai réalisé que j'avais affaire à des gentlemen; j'ai appris beaucoup de ces jeunes."

Il nous raconte alors de quelle façon les vacanciers prirent en main une partie des tâches de la maison et de la ferme, s'occupant des travaux ménagers, de traire la vache et de nourrir le cheval.

"L'après-midi, ils partaient pour de longues promenades en raquettes et le soir, ils se réunissaient autour de la table et discutaient assez tard dans la nuit", ajoute-t-il.

"Comme beaucoup d'autres, précise Mme Mathieu, ils sont revenus deux ou trois fois".

Un accueil chaleureux

"Souvent, quand les vacanciers n'ont pas de voiture, je vais les chercher à la gare d'autobus de Sherbrooke, nous dit Mme Mathieu; ça me permet de les rassurer et de leur faire découvrir le coin avant de les amener à la maison."

Elle aime bien gâter ses invités et ne néglige rien pour les combler.

"Quelquefois, je fais appel aux services de ma voisine qui arrive de Suisse,

dit-elle, je lui fais préparer des repas typiques de son pays et j'invite les vacanciers à venir goûter cette cuisine étrangère".

Également, elle possède ses propres spécialités et, aimant cuire en grosse quantité, elle prépare des mets québé-

cois de tout premier ordre: fèves au lard, tourtières, ragoûts de pattes, gâteaux aux fraises des champs, etc.

Des activités intéressantes à l'année longue

"L'été, nous recevons beaucoup d'enfants qui aiment bien jouer au ballon, se baigner dans la piscine ou au lac, faire de la bicyclette ou de l'équitation et surtout courir dans les champs..." rappelle Mme Mathieu.

Les adultes, sur la ferme Mathieu, peuvent également profiter de la piscine, faire de l'équitation, participer aux travaux de la ferme ou à la récolte des foins en compagnie des voisins de M. Mathieu, cueillir des fruits sauvages (fraises, framboises, bleuets, cerises, etc.). En soirée, M. Mathieu vous invitera sûrement à venir jouer une partie de fers à cheval.

Les vacanciers peuvent également se rendre au village et profiter de la plage publique ou encore louer un bateau à la Marina; tout près de la ferme, il y a aussi un golf important. Les amateurs de théâtre n'ont qu'à se rendre de l'autre côté du lac pour trouver un joli théâtre d'été, Le Piggerie, qui présente des spectacles intéressants.

À l'automne, toute la région se pare de couleurs vives et propose aux vacanciers de longues excursions en forêt ou sur la petite route qui longe le lac; on peut pratiquer l'escalade en montagnes et découvrir l'un des plus beaux paysages de la région. Les jeunes enfants aiment bien courir dans les bois et grimper aux arbres pour y cueillir des noix.

Une situation idéale pour les sports d'hiver

"Ici on se trouve à 20 milles de Bromont, à une dizaine de milles du mont Orford et à moins de 3 milles du mont Hillcrest de North Hatley," précise M. Mathieu.

Environnée de monts reconnus pour le ski alpin, la Ferme du Chaleureux accueil bénéficie également d'un site idéal pour le ski de fond et la raquette. En effet, les 44 acres de terrain se composent d'une vaste plaine entrecoupée de collines et de vallons; il va sans dire que ces pentes naturelles se prêtent admirablement bien aux descentes en traine sauvage.

(suite page 13)

POUR ÉCLAIRCIR ET AVIVER VOTRE TEINT

Pour avoir une peau plus douce, plus lisse, plus claire, essayez la crème cire Mercolized. Les résultats vous surprendront! Vous verrez les taches et les marques qui assombrissent votre épiderme disparaître pour faire place à une peau plus claire, plus lisse et plus juvénile. Cette crème d'efficacité rapide est non grasse et est rapidement absorbée par l'épiderme. Débarrassez votre peau de son aspect terne et flétri par les in-

tempéries: utilisez la crème cire Mercolized et votre teint reprendra vite son aspect naturel, plus clair, plus frais et plus jeune. Utilisée par les jolies femmes depuis plus de 50 ans. Essayez-la pour rendre à votre teint tout son éclat.

En vente dans les pharmacies et aux comptoirs de cosmétiques ou moyennant \$2.50 port payé chez Malthby Brothers Limited, 22 Elrose Avenue, Weston, Ontario.



Mon nez dans votre cuisine

ou servez avec des sandwichs. Incorporez à la farce du fromage émulsionné, des champignons hachés, du jambon ou du poulet haché; assaisonnez de moutarde sèche ou de poudre de cari pour des variations appétissantes de la traditionnelle farce aux jaunes d'oeufs et à la mayonnaise.

Pour les variations suivantes, omettre l'essence de rhum ou le rhum et ajouter la saveur donnée:
AU BRANDY: ajouter 2 c. à thé d'extrait de brandy ou 2 c. à table de brandy.
AU SHERRY: ajouter 2 c. à table de sherry.

une planche légèrement farinée. Tailler à l'emporte-pièce, placer sur une plaque à biscuits légèrement graissée et garnir de sucre coloré ou de petits bonbons. Cuire à 375°F. jusqu'à ce que les bords soient dorés, 6 à 8 minutes. (Surveiller de près car ils dorent rapidement). Quantité: 5 à 7 douzaines.

Bientôt, ce sera Noël, le Jour de l'An et un calendrier de festivités. Préparez-vous à recevoir en ayant des oeufs sous la main. Les oeufs dépannent merveilleusement la maîtresse de maison lorsque le temps presse et que des amis arrivent à l'improviste. Tout en ajoutant saveur aux repas, les oeufs apportent variété et valeur nutritive aux menus et sont de plus économiques.

Les oeufs farcis ou à la diable sont toujours populaires et si faciles à préparer. Arrangez-les de façon attrayante autour d'une assiette de hors-d'oeuvre

North Hatley... (suite de page 12)

Les vacanciers plus hasardeux peuvent s'aventurer dans le boisé voisin, situé juste en face de la résidence des Mathieu.

Au village, il y a une patinoire publique extérieure et le lac sur lequel on installe des petites cabanes pour permettre la pêche sous la glace.

L'hiver à la ferme, pourquoi pas?

Au cours de l'hiver, plus de 100 agriculteurs-membres du réseau des fermes d'hébergement du Québec vous invitent à venir profiter des vastes espaces de la campagne québécoise pour pratiquer vos sports préférés tels que la raquette, le ski de fond et la traîne sauvage. Certains vous proposent même de venir célébrer chez eux les fêtes de Noël et du Nouvel An.

Vous pouvez vous renseigner ou réserver dès maintenant en écrivant à la Fédération des Agricolours du Québec, 515 avenue Viger, 2e étage, Montréal. La Fédération des Agricolours du Québec qui regroupe les agriculteurs qui font de l'hébergement à la ferme, organise les séjours. Vous pouvez également, si vous habitez Montréal, téléphoner à 288-8090; de partout ailleurs au Québec, vous pouvez rejoindre la Fédération en composant, sans frais, le numéro 1-800-361-6196.

Pour vos invités inattendus, gardez au réfrigérateur quelques oeufs dans le vinaigre: on prétend que les hommes en raffolent!

Enfin, un lait battu chaud qui exhale une arôme savoureuse fait honneur aux oeufs. Depuis le 19e siècle, cette boisson trône comme breuvage de Noël. Un lait battu, dont les ingrédients sont lait ou crème, oeufs, sucre et essence, doit être velouté et lisse. Le premier lait battu aurait, semble-t-il, été aromatisé au rhum. La saveur du breuvage dépend beaucoup de la qualité des ingrédients qui y sont incorporés. Pour un breuvage exquis, utilisez des oeufs frais de catégorie Canada A gros, du lait frais et une essence distincte.

Nous vous offrons une recette de "Lait battu au rhum". Variez la saveur au goût de vos invités.

LAIT BATTU AU RHUM

- 6 oeufs
- 6 c. à table de sucre
- 1/4 c. à thé de sel
- 4 tasses de lait
- 1 c. à thé de vanille
- 2 c. à thé d'essence de rhum OU
- 2 c. à table de rhum
- 1/2 tasse de crème fouettée
- Crème fouettée pour garnir
- Muscade

Battre les oeufs. Incorporer le sucre et le sel. Ajouter graduellement le lait et bien mélanger. Passer au tamis. Ajouter la vanille et le rhum. Pour servir chaud, réchauffer à feu doux. Avant de servir, incorporer la crème fouettée. Au goût, garnir de crème fouettée et saupoudrer de muscade. Donne environ 7 tasses.

LAIT MOCHA: ajouter 6 c. à table de sirop au chocolat et 1 c. à thé de café instantané dissous dans 1 c. à table d'eau chaude. Omettre la muscade.

À LA GINGERALE: avant de servir, ajouter 20 onces de gingerale. Servir froid.

AUX CERISES: ajouter 2 c. à table de jus de cerises maraschino ou 2 c. à table de Cerises brandy. Pour servir, placer une cerise dans chaque verre ou colorer avec quelques gouttes de colorant alimentaire rouge.

* * *

Si vous ne savez trop quelle recette préparer pour vos envois de Noël, nous vous suggérons les "Bijoux de la Mère Noël", les "Bouchées du Lutin", et les "Barres aux fruits et à la noix de coco". Faciles à faire, ils sont aussi faciles à emballer et à envoyer par la poste.

BIJOUX DE LA MÈRE NOËL

- 1 tasse de beurre
- 1/4 tasse de sucre à glacer
- 2 oeufs battus
- 1/2 c. à thé de vanille
- 2 1/2 tasses de farine tout usage tamisée
- 1/2 c. à thé de soda à pâte
- 1/4 c. à thé de sel
- 1/4 tasse de crème sure commerciale
- Sucre coloré ou petits bonbons

Crémer beurre et sucre. Ajouter oeufs et vanille. Tamiser les ingrédients secs, en incorporer la moitié puis la crème sure et le reste de la farine. Réfrigérer 2 à 3 heures. Abaisser 1/4 de la pâte à la fois, à 1/8 pouce d'épaisseur sur

BOUCHÉES DU LUTIN

- 1/2 tasse de beurre
- 1/4 tasse de sucre
- 1 jaune d'oeuf
- 1 c. à table de zeste d'orange râpé
- 2 c. à thé de jus d'orange
- 1 c. à thé de jus de citron
- 1 tasse de farine tout usage tamisée
- 1/4 c. à thé de sel
- 1 blanc d'oeuf légèrement battu
- 1/2 tasse d'amandes hachées
- Cerises confites

Crémer beurre et sucre. Incorporer jaune d'oeuf, zeste, jus d'orange et de citron, et la farine tamisée avec le sel. Réfrigérer deux heures. Façonner en mini-boules. Tremper dans le blanc d'oeuf puis enrober d'amandes. Placer sur une plaque à biscuits graissée et garnir de cerises. Cuire à 325°F. jusqu'à ce que légèrement dorées, environ 25 minutes. Quantité: environ 3 douzaines.

BARRES AUX FRUITS ET À LA NOIX DE COCO

- 2 tasses de farine tout usage tamisée
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/4 tasse de sucre
- 1/2 tasse de beurre
- 1/2 tasse de noix de coco, râpée
- 1/2 tasse de noix hachées
- 1/2 tasse de dattes hachées
- 1/4 tasse de cerises confites
- 1/2 tasse d'écorces mélangées, hachées
- 1 boîte (15 onces) de lait condensé
- 1/2 tasse de dattes hachées
- 1/4 tasse de cerises confites

Mélanger farine, sel et sucre. P couper le beurre pour obtenir une chapelure. Cuire à nouveau à 350°F. 25 à 30 minutes. Quantité: 4 douzaines de barres.



■ À l'ouverture du Salon de l'Agriculture et de l'Alimentation, les deux présidents des Fédérations de lait du Québec ont été admis dans la Guilde des Fromagers-Confrérie de Saint-Uguzon, parmi d'autres personnalités du domaine agricole. On reconnaît de g. à dr. MM. Marcel Mailloux, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec et Pierre St-Martin, président de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec.

Photo Pierre COURTEAU



■ Lors du Salon de l'Agriculture et de l'Alimentation, la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec (FEDCO) avait organisé un concours; il s'agissait pour les visiteurs de deviner combien d'oeufs contenait un dôme scellé. La réponse était: 397 oeufs. Le premier prix de \$25 est allé à M. Michel Léger qui n'a laissé qu'un numéro de téléphone, soit 371-2720 et le second prix aussi de \$25 à Mme Gisèle Jetté, 695 rue St-Charles à Longueuil.

On voit ici sur la photo de g. à dr. Mme Aimé Martin, épouse d'un producteur de la région de Valleyfield, M. Claude Bernard, v. prés. de Fedco, Mlle Berthe Cadorette, relationniste à Fedco, M. Aimé Martin et Mme Monique Bernard.



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — Âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"Dois-je revoir ce garçon?..."

Q— Je suis une fille de 26 ans, je travaille sur la ferme. L'an dernier, je suis sortie avec un garçon d'un an mon cadet. C'était mon premier ami. Il me semblait différent des autres, ne semblait pas voir dans la femme uniquement un objet sexuel. Il me semblait sérieux et il occupait un bon emploi. Je ne me posais pas trop de questions, même si sur le plan émotionnel, il me semblait un peu bloqué.

Nous discussions musique, travail, sport. Sous ses apparences calmes, je le devinais tendu, nerveux. Il devenait mal à l'aise, dès qu'il devait poser un geste tendre. J'en suis finalement tombée amoureuse. Je sentais instinctivement que je ne lui étais pas indifférente. Un soir, j'ai voulu en avoir le cœur net. Je lui ai avoué ne pouvoir continuer ainsi, que je l'aimais mais que je craignais de ne pas être payée de retour. Il m'a alors violemment embrassée, et en un instant il a perdu le contrôle de lui, je ne l'avais jamais vu aussi déchaîné. Sans plus de contact physique, il a obtenu sa satisfaction. J'ai regretté mon geste, mais il fallait que je sache un jour ou l'autre la raison de son indifférence.

Quinze jours plus tard, il me quittait, disant qu'il ne pouvait s'empêcher de penser à une autre. Le temps a passé et je ne l'ai pas oublié. J'ai appris par une amie qu'il voulait reprendre avec moi. J'ai peur qu'à nouveau, il ait un échec. À quoi peut servir l'amour dans un cas comme celui-ci, puisque c'est justement cela qui semble tellement le bouleverser.

Rose-thé

R/ Votre histoire aurait paru moins étonnante si vous aviez été plus jeunes tous les deux. Ces expériences-là arrivent fréquemment aux adolescents. Rendu à 24 ans, ce garçon manque singulièrement de contrôle et de stabilité émotionnels. Cela peut prêter en sa faveur et signifier uniquement qu'il est bien novice en la matière. Vous aussi d'ailleurs.

Il aurait été bon que vous puissiez parler tous les deux de votre petite aventure qui n'a rien de bien dramatique. Cela aurait enlevé une partie du caractère un peu honteux que votre compagnon attache sûrement à sa défaillance. Il est évidemment difficile d'aborder ces sujets, mais on ne devrait pas redouter d'en parler. Ce sont des éléments si importants dans la vie de gens qui s'aiment qu'il vaut la peine d'en parler et d'en évaluer la portée.

Vous n'avez sans doute pas de plus grand désir que de renouer avec ce garçon. Faites les premiers pas s'il le faut, parlez-vous, expliquez-vous. Au moins, vous saurez alors réellement à quoi vous en tenir.

Il est évidemment bien possible par ailleurs que ce jeune homme aime vraiment une autre femme. Il vaut mieux alors que vous en soyez avisée tout de suite. Vous ne perdrez pas de temps en rêveries inutiles. Bonne chance.

Marie-Josée

SI JE LE MARIE, JE PERDS MON \$200 DU BIEN-ÊTRE

Q/ Je suis une veuve de 47 ans. J'ai encore un fils qui reste avec moi. J'ai rencontré un homme de 64 ans. Nous nous aimons depuis longtemps. Nous faisons l'amour de temps en temps, en cachette bien sûr.

Nous pourrions nous marier l'été prochain, mais je perdrais mon chèque de \$200 du bien-être. Lui, dans 6 mois aura sa retraite. Mon garçon ne serait peut-être pas pour que l'on couche ensemble. Je ne sais que faire. On ne peut tout avoir. Je suis bien déprimée. On est catholiques, alors on ne trouve pas notre situation correcte. Le curé m'a dit: "Ce qui compte, c'est l'amour..." Ça, ça ne manque pas... Il m'a dit: "Mariez-vous..." Me conseillez-vous la même chose.

Hida

R/ La question à vous poser c'est de savoir si cet homme vaut \$200 par mois. Je ne puis décider à votre place. Vous

avez raison de dire qu'on ne peut tout avoir: les allocations du bien-être et un homme pour vous faire vivre. Vous aimez bien l'avoir dans votre lit de temps en temps et recevoir votre chèque en surplus. Vous dites que l'amour ne manque pas. Je ne sais pas si vous ne confondez pas le désir et l'amour. Si vous l'aimez vraiment, vous allez désirer tout partager avec lui, pas uniquement votre corps une fois de temps en temps. En vieillissant, vous serez peut-être contente de l'avoir à vos côtés. Même si vous avez une bonne différence d'âge... Un mariage réussi ne vient pas de la rencontre de deux égoïsmes. C'est à vous de décider en évaluant la balance des inconvénients.

CALVITIE: Il y a plusieurs cliniques au Québec qui s'occupent de transplantation de cheveux. Vous pouvez écrire pour obtenir des informations au Dr Guylaine Lancôt, 1 Place Ville-Marie, Mon-

tréal. Ce traitement ne nécessite pas d'hospitalisation, se fait sous anesthésie locale et cela prend environ 2 séances où l'on transplante d'un coup environ 35 greffons contenant une quinzaine de cheveux par greffon. Cela n'est pas douloureux. Pour votre autre question, je regrette, je ne connais pas cette compagnie. Pour des achats de montres, surtout s'il s'agit d'un article de prix, il vaut toujours mieux s'adresser à une maison responsable, bien connue et faire ses achats de vive voix, non par catalogue.

INQUIÈTE: Il est fréquent que les jeunes filles découvrent qu'elles ont un sein plus développé que l'autre, quand il ne s'agit pas d'une différence importante, habituellement un bon soutien-gorge corrige cette légère anomalie. Il n'y a donc aucune raison de vous inquiéter pour cela. La chirurgie plastique en ce cas ne peut s'opérer que entre 19 et 55 ans. On insère alors dans le sein une prothèse (un support en silicone) de grosseur différente pour donner aux deux seins un volume égal. C'est une intervention chirurgicale qui se fait sous anesthésie générale dans un hôpital ou sous anesthésie locale dans une clinique externe.

L'AMOUR PHYSIQUE EST-IL POSSIBLE DANS L'ÂGE D'OR?

Q/ Nous sommes un couple dans l'âge d'or. Tous nos enfants sont placés. Nous avons connu une vie difficile du côté argent. Est-il normal que je ne ressente plus beaucoup d'attrait pour l'amour physique. Est-ce que pour la femme, le désir s'en va avec l'âge. Mon mari prétend que ma frigidité l'empêche de jouir. Je me de-

mande si ce qui m'arrive est le cas de toutes les femmes âgées. Sans cela, notre bonheur serait parfait.

Elm
R/ Il aurait été important que vous nous donniez exactement votre âge. La situation est différente suivant que vous ayez 59 ou 69 ans. Les spécialistes, médecins et sexologues s'accordent pour dire que le

plaisir sexuel n'a pas d'âge et que les vieux époux peuvent connaître encore les joies normales de l'union charnelle. Il y a des variations évidemment dans la fréquence et dans l'intensité des relations. Vous ne nous dites pas si vous ressentez des douleurs à ce moment-là, il faudrait alors en parler à votre médecin. S'il ne s'agit que d'un manque de lubrification, normale à cet âge, vous pouvez y remédier par des gélées ou des crèmes. On dit avec raison que le principal organe sexuel du corps, c'est le cerveau. C'est de là que viennent toutes nos pulsions beaucoup plus que de nos organes, vieux ou jeunes. Il serait intéressant de lire là-dessus, les commentaires de couples "dorés" qui réussissent encore une vie harmonieuse. Vous êtes heureuse, délivrée des soucis matériels, vous pouvez accepter votre époux avec sérénité et joie, sinon avec des débordements de plaisir. Votre compagnon en sera tout regaillard. Je suis certaine cependant que vous êtes loin d'être la seule dans votre cas. Beaucoup de dames pourraient nous écrire la même chose. L'amour physique, à tout âge, ne peut survenir tout à coup comme une obligation, c'est la résultante de toute une vie harmonieuse, de petites attentions et d'une atmosphère de paix que l'on retrouve il me semble plus facilement dans l'intimité des 60 ans que dans les bouleversements de la trentaine.

LINOTTE: Vous voulez savoir si un testament peut devenir invalide au bout de 30 ans. Il semble bien que non, un testament demeure toujours valide, quel que soit le temps écoulé. Cependant un testament enregistré devant notaire, peut se voir modifier par un testament olographe subséquent.



Doigts agiles, cœurs légers

7051 - Le garçonnnet raffolera de son chandail croché. Tailles 6-8, 10-12 inclus. Prix: \$1.00
4967 - Deux pièces pratique pour les belles sorties. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Prix: \$1.00
7368 - Aghan coloré pour égayer vos pièces. Prix: \$1.00

Adressez vos commandes à La Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 60 ave Progress, Scarborough Ont. M1P 4P7. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

Patron à 50 sous



CHEMIN DE TABLE — Élegant et raffiné rien ne peut égaler le travail fait main. Ce chemin de table décoré joliment une commode ou un buffet. Modèle No C.N. 2814-F.

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas les cinquante sous pour frais de poste et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.

À la mesure de la terre

Tous les lundis à 18:30 heures, Radio-Québec présente "À la mesure de la terre", une émission consacrée à l'agriculture, tant du point de vue du citadin que de celui de l'agriculteur.

Cette série d'émissions adopte la formule du reportage filmé pour faire connaître

aux téléspectateurs les différents aspects de la vie agricole, de ses possibilités et de ses problèmes. On y traite de l'agriculture traditionnelle et aussi de diverses expériences récentes reliées à un certain désir de "retour à la terre" perçu chez nombre de citadins.

Le réalisateur de l'émission,



Francine Dufresne anime "À la mesure de la terre", une émission sur l'agriculture et les citadins, le lundi à 17:30 heures à Radio-Québec.

Télévision Agricole à Radio Canada

La semaine verte, 27 novembre de midi à 13 h.

• Le Dossier: l'agriculture à Mirabel, commentateur Henri-Paul Proulx, réalisateur Denis Faulkner.

• Commentaires sur l'actualité agricole.

• Court sujet: congrès général de l'UPA, avec André Laprise.

Chronique horticole: exposition de chrysanthèmes à la ferme expérimentale d'Ottawa.

poux produits agricoles de chez nous. On pourra également y parler des jardins communautaires, de la relève en agriculture, de la commercialisation des produits agricoles et des principaux éléments de la législation agricole.

C'est Francine Dufresne qui anime "À la mesure de la terre". Reporter d'expérience et auteur de plusieurs livres de cuisine, Mme Dufresne est particulièrement qualifiée pour servir d'intermédiaire entre citadins et cultivateurs, et pour expliquer les différentes étapes que subissent les produits alimentaires entre la ferme et la table. Tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture ou qui tout simplement consomment des produits agricoles ne voudront donc pas manquer, tous les lundis à 18:30 heures, "À la mesure de la terre", le magazine agricole de Radio-Québec.

MOTS CROISÉS la Terre

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1-Touffe de crins derrière le pied du cheval. - Plante herbacée.
- 2- Qui est à l'agonie. - Route rurale.
- 3-Seule. - Moyens qu'on emploie pour parvenir à un résultat.
- 4- Plante potagère. - Orifice du rectum.
- 5- Lui. - Qui n'est pas de race pure (fém.).
- 6- Petit loir gris. - Titane.
- 7- De la forme d'une lentille.
- 8- Couverture d'un bâtiment. - Fille de Cadmus.
- 9- Dans une région calcaire, puits naturel. - Mit en colère.
- 10- Plante potagère. - Mince et délicat.
- 11- Fiente des sangliers. - Préfixe égalitaire.
- 12- Fixe les rênes de. - Distance, intervalle.

VERTICALEMENT

- 1- Instrument pour couper les herbes. - Clef.
- 2- La portée d'une brebis. - Cri sourd d'un homme qui frappe avec effort.
- 3- La Nativité. - Radon. - Percevoir par le moyen des yeux.
- 4- Pronom indéfini. - Machine pour écraser les mottes après le labour.
- 5- Traitement chimique par l'acide nitrique. - Etain.
- 6- Connait. - Ici. - Être imaginaire.
- 7- Grande étendue d'eau entourée de terres. - Vain.
- 8- L'année qui précède celle où l'on est. - Astuce.
- 9- Route à suivre dans un voyage.
- 10- Pronom relatif. - Mit. au courant des secrets d'un art, d'une science.
- 11- Ure. - Allure du cheval. - Strontium.
- 12- Époque. - Personne sotte. - Entraîne qu'on fixe au paturon des chevaux pour les retenir.

Semaine dernière

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	E	R	R	A	T	V	A	C	H	E	
2	E	C	H	A	L	O	T	E	H	A	N	
3	R	H	U	M	M	I	G	R	A	N	T	
4	D	E	M	E	N	A	G	E				
5	U	N	E	E	T	E	R	A				
6	R	I	R	E	E	T	E					
7	E	L	I	R	E	T	R	I	E			
8	L	E	G	U	M	E	S					
9	L	E	O	R	S	O	I					
10	A	R	A	T	O	I	R	E				
11	I	R	E	P	R	I	M	A	N	D	E	
12	T	E	R	R	E	S	A	U	T	E	R	

Normand Nicol, précise bien qu'il ne veut pas faire un plaidoyer pour le mode de vie rural mais plutôt présenter les avantages et les inconvénients. De la même façon, il souhaite aider le consommateur à mieux comprendre l'importance de l'Agriculture ainsi que les nombreux facteurs qui entrent dans le coût des aliments.

Au cours de ces trente-neuf demi-heures, il sera question des différentes régions agricoles du Québec et des princi-

LES FILMS À LA TV, SEMAINE DU 27 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 1976

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. - L'appréciation du film commence après le titre placé à peu près au centre du texte. - À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL Canal 2 - CBFT

LUNDI, 29 NOVEMBRE
14h.30 - **LE PORTRAIT DE MARIANNE** (4) - Fr. 1970. Drame de D. Goldenberg avec Karen Blanguernon, Claude Brasseur et Bernard Fresson. - Un homme part avec un copain à la recherche de sa femme qu'il croit l'avoir quitté.
21h.00 - **LA FEMME-CADEAU** (The Girl Who Came Gift Wrapped) (5) - E.U. 1973. Comédie sentimentale de B. Bilsen avec Karen Valentine, Richard Long et Louise Sorel. - Une jeune campagnarde venue se chercher un mari dans la grande ville s'attache à un "playboy".

MARDI, 30 NOVEMBRE
14h.30 - **PANIQUE À BORD** (The Last Voyage) (4) - E.U. 1960. Drame de A.L. Stone avec Robert Stack, Dorothy Malone et George Sanders. - Alors qu'un paquebot est en train de couler, un homme tente de sauver sa femme clouée par des débris au sol de sa cabine.

MERCREDI, 1 DÉCEMBRE
20h.00 - **AUTANT EN EMPORTE LE VENT** (Gone With the Wind) (4) - E.U. 1939. Drame de mœurs de V. Fleming avec Vivien Leigh, Clark Gable et Olivia de Havilland. - Les manœuvres d'une jeune Sudiste égoïste et ambitieuse dans le cadre de la guerre de Sécession.

JEUDI, 2 DÉCEMBRE
14h.30 - **L'AIGLE NOIR** (5) - It. 1946. Film d'aventures de R. Freda avec Rosano Brazzi, Gino Cervi et Irasema Dillan. - Un jeune Russe de riche famille provinciale tente de venger son père mort assassiné.
19h.30 - **LA CONQUÊTE DE L'OUEST** (How the West Was Won) - E.U. 1962. Western de H. Hathaway, G. Marshall et J. Ford avec Debbie Reynolds, George Peppard et Carroll Baker. - Différentes étapes de la conquête de l'Ouest vues à travers l'histoire d'une famille de pionniers.

VENDREDI, 3 DÉCEMBRE
14h.30 - **LE BESTIAIRE D'AMOUR** (4) - Fr. 1963. Documentaire de G. Calderon commenté par Bertrand Poirot-Delpech. - Étude des pervers modes de reproduction dans le monde animal.

MONTREAL Canal 10 - CFTM

SAMEDI, 27 NOVEMBRE
15h.00 - **LA CRIFFE DU GOYOTE** (5) - It. 1962. Western de M. Caiano avec Fernando Casanova, Maria Luz Galicia et Mario Feliciani. - Un justicier masqué s'érige en défenseur des opprimés.
20h.00 - **LES FRÈRES SICILIENS** (The Brotherhood) (3) - E.U. 1968. Drame de M. Ritt avec Kirk Douglas, Alex Cord et Irene Pappas. - Une histoire de règlement de comptes à l'intérieur d'un syndicat de crime. - Peinture intéressante du monde de la mafia.

DIMANCHE, 28 NOVEMBRE
20h.30 - **LE GANG DU DIMANCHE** (Don't Just Stand There) (5) - E.U. 1968. Comédie policière de R. Winston avec Robert Wagner, Mary Tyler Moore et Barbara Rhoades. - Un journaliste protège une romancière contre des tentatives d'enlèvement.

LUNDI, 29 NOVEMBRE
13h.30 - **LE JOUR OU L'ON DÉVALISA LA BANQUE D'ANGLETERRE** (The Day They Robbed the Bank of England) (4) - G.B. 1960. Drame policier de J. Guillermin avec Aldo Ray, Elizabeth Sellars et Hugh Griffith. - Un cambrioleur américain est engagé par des patriotes irlandais pour voler la Banque d'Angleterre.

20h.30 - T'ES PLUS DANS LA COURSE PAPA (Come Blow Your Horn) (5) - E.U. 1963. Comédie de B. Yorkin avec Frank Sinatra, Lee J. Cobb et Tony Bill. - Un jeune homme quitte le domicile paternel pour aller habiter chez son frère, playboy notoire.

MARDI, 30 NOVEMBRE
13h.30 - **DOMINIQUE** (6) - Fr. 1950. Comédie de Y. Noé avec Claire Muriel, Michel Barbey et Roger Montaux. - Un jeune homme de milieu bourgeois quitte la maison paternelle pour s'établir avec son amie.

MERCREDI, 1 DÉCEMBRE
13h.30 - **RANCHERS DU WYOMING** (Cattle King) (5) - E.U. 1963. Western de T. Garnett avec Robert Taylor, Joan Caulfield et Robert Middleton. - Un rancher est en butte à l'hostilité de ses voisins.

JEUDI, 2 DÉCEMBRE
13h.30 - **LE TRAIN DE 16h.50** (Murder She Said) (4) - G.B. 1962. Comédie policière de G. Pollock avec Margaret Rutherford, Arthur Kennedy et James Robertson Justice. - Une vieille demoiselle témoin d'un meurtre décide de mener sa propre enquête.

19h.30 - MORITURI (4) - E.U. 1965. Drame de guerre de B. Wicki avec Marlon Brando, Yul Brynner et Janet Margolin. - Un espion américain est placé à bord d'un cargo allemand transportant du caoutchouc.

VENDREDI, 3 DÉCEMBRE

13h.30 - **LA MARQUE DU FAUCON** (Mark of the Hawk) (5) - E.U. 1958. Drame social de M. Hudley avec Sidney Poitier, John McIntire et Eartha Kitt. - Un chef politique africain est tiraillé entre deux idéologies.

QUÉBEC Canal 4 - CFCM

SAMEDI, 27 NOVEMBRE
14h.30 - **QUAND PARLE LA POUDRE** (Town Tamer) (5) - E.U. 1965. Western de L. Selander avec Dana Andrews, Terry Moore et Bruce Cabot. - Vers 1880, un ex-shérif tente de ramener la paix dans une petite ville qui vit sous la coupe de hors-la-loi.

14h.30 - LE BAPTÊME DE FEU (The Young Warriors) (5) - E.U. 1966. Drame de guerre de J. Peyser avec James Drury, Steve Carlson et Jonathan Daly. - À la suite d'une erreur qu'il a commise, un jeune soldat se réhabilite aux yeux de ses supérieurs.

20h.00 - CHUKA LE REBELLE (Chuka) (4) - E.U. 1967. Western de G. Douglas avec Rod Taylor, John Mills et Luciana Paluzzi. - Des Indiens menacés par la famine s'attaquent à un fort.

DIMANCHE, 28 NOVEMBRE
10h.00 - **SAMBO CONTRE LES HOMMES LEOPARDS** (7) - It. 1965. Film d'aventures de C. Foster avec Ralph Hudson, John Cheever et Rita Klein. - Un colosse vivant dans la jungle vient au secours d'un groupe d'explorateurs.

14h.00 - UN JEUNE COUPLE (5) - Fr. 1969. Drame psychologique de R. Gainville avec Anna Gæll, Alain Libolt et Anny Duperey. - Une jeune femme ayant le goût du luxe accepte mal la situation modeste de son mari.

20h.30 - LA CEINTURE DE CHASTÉTÉ (5) - It. 1967. Comédie de P.F. Campanile avec Tony Curtis, Monica Vitti et Nino Castelnuovo. - En partant pour la croisade, un chevalier l'épouse à sa jeune épouse de porter une ceinture de chasteté.

LUNDI, 29 NOVEMBRE
14h.00 - **TOUTE LA VILLE EST COUPABLE** (Johnny Reno) (5) - E.U. 1965. Western de R.G. Springsteen avec Dana Andrews, Lon Chaney et Jane Russell. - Un marshall tente d'innocenter un homme accusé injustement du meurtre d'un Indien.

20h.30 - LE MUR DE L'ATLANTIQUE (5) - Fr. 1970. Comédie de M. Camus avec Bourvil, Peter McEnery et Sophie Desmarets. - Un aubergiste normand est mêlé malgré lui à l'évasion d'un aviateur anglais et à un vol de documents importants à l'état-major allemand.

MARDI, 30 NOVEMBRE
14h.00 - **MA FEMME EST FORMIDABLE** (4) - Fr. 1951. Comédie D'A. Hu-

nebel avec Fernand Gravey, Sophie Desmarets et Simone Valère. - Un sculpteur se croit trompé par sa femme.

MERCREDI, 1 DÉCEMBRE
14h.00 - **L'INCONNUE DE HONG KONG** (6) - Fr. 1963. Drame policier de J. Poitrenaud avec Dalida, Taina Beryl et Philippe Nicaud. - À Hong Kong, deux danseuses françaises sont aux prises avec un trafiquant.

JEUDI, 2 DÉCEMBRE
14h.00 - **MADAME MOISELLE MOZART** (5) - Fr. 1935. Comédie musicale d'Y. Noé avec Pierre Mingand, Danielle Darrieux et Baron fils. - Un fils de famille s'prend d'une marchande de musique en difficultés financières.

VENDREDI, 3 DÉCEMBRE
14h.00 - **LE SANG À LA TÊTE** (4) - Fr. 1956. Drame psychologique de G. Grangier avec Jean Gabin, Monique Mélinand et Renée Faure. - À l'occasion de la fuite de sa femme, un armateur se rend compte des erreurs de sa vie conjugale.

JONQUIERE Canal 12 - CKRS

SAMEDI, 27 NOVEMBRE
16h.30 - **L'ARNAQUEUR** (The Hustler) (3) - E.U. 1961. Étude de mœurs de R. Rossen avec Paul Newman, Piper Laurie et George C. Scott. - Un as du billard connaît des échecs professionnels et sentimentaux.

MARDI, 30 NOVEMBRE
18h.20 - **EN ROUTE VERS L'ALASKA** (Road to Utopia) (4) - E.U. 1945. Comédie burlesque de H. Walker avec Bob Hope, Bing Crosby et Dorothy Lamour. - Deux gais lurons disputent à deux redoutables bandits les plans d'une mine d'or.

MERCREDI, 1 DÉCEMBRE
23h.35 - **L'ILE DES RÉPROUVÉS** (Four Desperate Men) (5) - Austr. 1960. Drame policier de H. Watt avec Aldo Ray, Neil McCallum et Heather Sears. -

Des évadés de prison menacent de faire sauter un navire chargé d'explosifs.

VENDREDI, 3 DÉCEMBRE
18h.30 - **L'AVENTURIER DU RIO GRANDE** (The Wonderful Country) (5) - E.U. 1959. Drame de R. Parrish avec Julie London, Robert Mitchum et Pedro Armendariz. - Un aventurier américain se met au service d'un général mexicain.

RADIO-QUEBEC

À la mesure de la terre à 18 h 30 Émission du 6 décembre 1976: L'insémination artificielle

Reportage sur l'insémination artificielle au Québec; son importance et son utilisation.

FÉDÉRATION OVINE DU QUÉBEC

Organisme regroupant les Associations Régionales d'éleveurs de moutons du Québec.

POSTE OUVERT

Poste: Agent de commercialisation

Endroit: Montréal

Fonction: Sous la responsabilité du conseil exécutif

Il s'occupe de la commercialisation des agneaux et agnelles produits au Québec.

Il devra mettre en valeur les sous-produits du mouton.

Il sera également le secrétaire exécutif et le trésorier de l'organisme.

Exigences: Diplôme de technologie ou équivalent.

Être familier avec la production animale et la mise en marché.

Libre de voyager à travers la province.

Maîtriser le français et l'anglais.

Voiture nécessaire.

Salaire: Entre 12,000. et 18,000. selon qualifications et expériences plus frais de déplacement.

Prière de faire parvenir votre Curriculum Vitae avant le 4 décembre 1976 à

Fédération Ovine du Québec

1821 Cedar, Mascouche Heights
Clé. Terrebonne, J0N 1T0

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 17 cents le mot. Prix minimum \$3.40. Titre en 8 points noirs capitales: \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: \$1.10 la ligne agate. CASE: 50 cents.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le VENDREDI PRÉCÉDENT. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

**LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal,
Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.**

AIGUISAGE

AGRICULTEURS: gratuit 2 jeux aiguilles gratuitement avec toutes réparations de tondeuses à vaches, aiguisage garanti à l'huile \$1.50 le jeu. Vente de lames neuves, réparations de tondeuses électriques Stewart, travail garanti. Adressez LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, Casier Postal 24, Sorel J3P 5N6.

MESSIEURS, à notre usine, faisons un aiguisage parfait: clippeurs d'animaux, réparons correctement votre tondeuse électrique Stewart si nécessaire, ouvrage garanti, retour rapide. Adressez à l'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Pierreville, Comté Yamaska, Québec J0G 1J0.

MESSIEURS, confiez-nous vos lames de "Clippers". Aiguisage à l'huile fini sur meule à diamant, ouvrage garanti. \$1.50 set, plus frais transport. ÉMILE BOLDUC, 1122, Ste-Cécile, Trois-Rivières, P. Québec G9A 1L6.

AIGUISAGE lames, tondeuse vaches, moutons, huile \$1.50 le jeu, ouvrage garanti, retour 24 heures, garanti tondre votre troupeau. FERME D'AIGUISAGE SOREL, 230 Prince Sorel.

SERVICE d'aiguisage et réparation de tondeuses "Clippers" ouvrage garanti. Animaux et harbière \$1.50 le set plus frais de postage. Couteau et roulette hache viande. Vente et échange tondeuse neuve et usagée. LÉOPHILE LACASSE, St-Gervais, Bellechasse.

ANIMAUX A VENDRE

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisés et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui viendront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

**LOUIS PINSKY
54 CÔTE SUD
STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPROUVÉES**

BELLES jeunes vaches et taures Holstein fraîche ou devant veler. Livraison gratuite, frais d'interrurban acceptés. Aussi acheteur de troupeau. ALBERT MAURICE, Windsor, Cte Richmond. Tél.: (819) 845-2149.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec ou de l'Ontario, croisées ou pur-sang. Acheteur de troupeau laitier. Paiement comptant. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvestre, Comté Nicolet. Tél.: 285-2929, 285-2040, 285-2322.

VACHES et génisses Charolais pur-sang à vendre. FERME RICHARD DUFOUR, Les Éboulements, Comté Charlevoix, Tél.: Ferme: Raymond Bouchard (418) 635-2883, bureau: Richard Dufour (418) 549-1474.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISON-NEUVE & FILS, 521 boul. Lacombe, St-Paul-L'Érmitte, Cte l'Assomption, route 48; tél.: ferme de 7 hres a.m. à 6 hres p.m. 581-5670. Résidence: 722-0956.

CHÈVRES enregistrées et pur-sang à vendre. Communiquer. Tél.: Laval 1-661-0984 ou Sutton 538-3526.

AMÉLIOREZ la qualité de votre élevage avec des sujets de race Landrace. GEO.E. MAYRANG, 226, Quintal, Laval des Rapides. 669-7724.

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisés venant de l'Ontario, pesant de 1200 à 1400 lb, vèlant en tout temps, camion à votre disposition pour la livraison. S'adresser à FERNAND CHOUINARD Ste-Flavie, Cte Rimouski. Tél.: (418) 775-7018.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vèlant ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: 471-8181.

CHOIX taures Holstein pur sang ou croisés venant d'Ontario vèlant novembre et décembre. Ces taures sont vendues livrées. Prix spécial pour plusieurs, s'adresser FERME ÉMILIE CHOUINARD, R.R. 1, Luceville, Cte Rimouski. Tél.: (418) 739-4505.

À VENDRE: taures et vaches de choix vèlant sous peu. Conditions faciles. CLÉMENT CHOINIERE, sortie 37, autoroute des Cantons de l'Est, St-Alphonse de Granby. Tél.: (514) 378-1842.

ENGLISH Large Black, British Saddleback, Berkshire, Hampshire, Duroc, Tamworth, Swedish Landrace, Lacombe, Yorkshire, Chester White, Hybrides tachetées bleus. Catalogue gratuit de 13 pages illustrant des races enregistrées. TWEDDLE FARMS Ferusg, Ontario.

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps provenant du Québec. GILLES BOUSQUET, 480 St-Charles sur Richelieu, Cte St-Hyacinthe. (514) 584-3304.

POLLED HEREFORD

35 veaux de choix pesant environ 50 livres ainsi que vaches de grande qualité. JEAN DAGENAIS (514) 667-2108

VERRATS et truies Landrace prêts pour le service. Troupeau au contrôle, FERME BORDERVIEW R.R. 1 BEEBE STANSTEAD (819) 876-5048.

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie, Cte Verchères. Tél.: 649-1169.

HEREFORD enregistrés, dociles, purs-mables; génisses éprouvées; pores Tamworth enregistrés; truies, verrats, prêts pour service. AIME LABONTE, St-Gilles, Comté Lotbinière. Tél.: (418) 888-3395.

CHAROLAIS

À VENDRE: Génisses de 9 à 11 mois et jeunes taureaux pur-sang également vaches 15/16 pur-sang (514) 479-6322.

HOLSTEIN: taures pur-sang enregistrées, âgées de 8 à 14 mois. Prix à discuter. S'adresser à GILBERT NORMANDIN, 185, Bas Rivière Sud, St-Césaire. (514) 469-4225.

À VENDRE 28 taures de 1½ an à 3 ans dont 2 vèlant en novembre. S'adresser à LEBLANC ET FRÈRES, St-Barnabé Sud, Cte St-Hyacinthe. Tél.: 792-3385.

MÂLES et femelles Yorkshire, Landrace, Duroc, Hampshire et autres ainsi que femelles Hybrides toujours disponibles. LA SOCIÉTÉ DES ÉLEVÉS DE PORCS DU QUÉBEC, Denys Fillion, secrétaire (418) 661-8944.

ANIMAUX MORTS

Entreprise de récupération d'animaux morts ou malades.

DESMET & FRÈRES

Rang Fleury, St-Jude, Cte St-Hyacinthe
Tél.: 792-3834
(frais virés)

MAINE ANJOU
À VENDRE, 14 taures Maine-Anjou, avec papiers demi-sang, saillies durant l'été. Pèse entre 800 et 1,000 livres. Téléphoner à (418) 251-2230.

CHAROLAIS

VACHE en gestation pur-sang, taure en gestation pur-sang, génisse de 1-2 ans, veau de 4-6 mois mâle et femelle. 3213 Notre-Dame Ancienne Lorette, Québec. Tél.: 628-9104, 872-2841.

POLLED CHAROLAIS à vendre. Taureaux pur-sang et 15/16. Très bonne qualité. Génisses ou jeunes vaches saillies Polled. (418) 887-6198.

À VENDRE
QUANTITÉ de taures et vaches fraîches vèlant ou dues sous peu. Conditions faciles.

JULESCÔTE
274, rue Sud,
Cowansville
Tél.: 263-0670

ARTISANAT

LAINE à tricoter: Orion; domestique: laine à tapis; Poly-on Cotton à tisser; lisières de chenilles, couleurs assorties, pour tissage et tricot; échantillons gratuits sur demande, bas culottes "One Size" \$6.50 la douz. L. THERRIEN INC. C.P. 131, Victoriaville, Qué. G6P 6S8.

À VENDRE DIVERS

Tuyaux de ciment seconde qualité en béton de 6 po. à 96 po. Aussi fosses septiques en béton 700 à 1300 gallons. S'adresser à LUC LAGUE INC., 825 Boul. St-Luc, St-Luc. Tél.: 348-2773.

TRAPPEURS ATTENTION

Pour \$10.00 j'envoie le secret pour capturer le renard et le coyote aux pièges et au collet. Méthode garantie. Tél.: code (819) 353-2371 EDMOND MORNEAU, Rentier, St-Samuel de Horton, Co. Nicolet, P.Q.

INCUBATEUR

ÉLEVEUSES et couveuses toute capacité, tout matériel avicole, catalogue gratis. COLLEGE POULTRY SUPPLIES, 287 Collège Toronto, Ontario M5T 1S2.

BLADE Meyer 90" pour camion avec pompes et cylindres. Foin, trèfle, luzerne et paille sans pluie. Tél.: (514) 764-3210.

CULTIVATEURS

CLIPPE, clippons, clippez. Demandez à votre détaillant de vous montrer le meilleur clipper au monde.

ASCULOP

SERVICE d'entretien et réparation bien organisé dans toute la province.

POULAILLER 30x100 trois étages installé avec équipement automatique, avec une maison à revenu, trois logements, système de chauffage central à l'huile, garage, entrepôt. Situé dans le village de ST-FÉLIX de Kingsey Cte Drummond. Tél.: (819) 848-2400.

PAILLE et foin à vendre aussi un pipeline complet pour 70 vaches. C.H. ROBERTSON & FILS, Pintendre, Cte Lévis. 833-1473, 833-2305.

CAMION Ford 1970, 2 tonnes avec boîte de 14 pi. fermée. En parfaite condition, 60,000 miles. (514) 478-0622.

MOULANGE électrique, marque "Clay" aussi malaxeur à moule, capacité 1 tonne. Les deux pour \$800.00. Bonne condition: Cause départ. 926-3177.

À VENDRE ampoules de semence de: Downland Reflection Emperor, Fayside Pabst Rockman 244-8860.

CAMION G.M.C., 10 roues, 3 différentiels, permis V.R. très bonne condition, peinture neuve, boîte neuve et chauffée. (514) 438-5911.

AUBAINE

Cages et équipement pour 16,000 pouceus. PRIX de débarras (418) 839-9467.

À VENDRE

RIPE de bois pressé en sacs de 50 lb REAL HEBERT INC. 70, Route 139, Wickham. Tél.: (819) 398-6905.

VOUS AIMEZ LA MUSIQUE WESTERN?

EN prime, à votre choix, un long jeu ou un 8 track Western, avec l'achat de 20 disques, 45 tours de vos artistes Western préférés pour seulement \$10.00.

Je choisis: () un long jeu ou () un 8 track (en lettres moulees)

Nom

Adresse

Adresser votre chèque ou mandat poste à:

AUBAINE WESTERN
C.P. 296,
Brossard, P.Q.

Pas d'argent ou de C.O.D. Délai d'expédition: Maximum 15 jours. Ceci n'est pas un abonnement, aucune obligation. Offre limitée.

COMMERCES A VENDRE

BÂTISSE commerciale comprenant restaurant, salle à manger, de 100 sièges; licence complète, très bon chiffre d'affaire; aussi 5 logements meublés situés dans les Cantons de l'Est. Prendrait échange pour une ferme d'une valeur de \$200,000.00 dans les Cantons de l'Est. Pas d'agent. Tél.: (514) 772-2070.

CORRESPONDANCE

FEMME de 23 ans, désire connaître cultivateurs établis âgés de 20 à 30 ans. Aimant tout le vie. CASE 130. La terre de Chez Nous, 515 Viger, Montréal.

COUPLES DEMANDES

COUPLE, ancien cultivateur, temps plein ou partiel, pour entretien d'un domaine. Maison fournie. Salaire selon compétence. R. POTIER, Ste-Thérèse. (514) 435-1937 après 7:00 P.M.

FILS TISSUS COUPONS

FIL À TISSER "Wabosso" - lisières de Jersey pâle et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

FIL À TISSER et lisières. LAINE SYNTHÉTIQUE À TRICOT ABERTEX, 3 brins, 38 couleurs. LAINE À TAPIS, LAINE D'ORLON LISIÈRES pour tissage. TRICOLETTE toutes les couleurs COUPONS à la livre. Demandez notre liste de prix. Ajouter 10c pour échantillons.

FOYER D'ÉCONOMIE
995 Wellington, Montréal P.Q.

RECHERCHE métier Leclerc usagé, en bon état, de préférence 60 pouces à prix raisonnable. Y. OUMETTE. Tél.: (514) 258-4347.

TRICOULETTES et LISIÈRES POUR TISSAGE. Couleurs assorties. PRIX: 25c la livre, pour 500 livres et plus.

AUX COUPONS LAURENTIDES. 1920 boul. des Laurentides, VIMONT-LAVAL, P.Q.

FOIN GRAIN PAILLE

FOIN et paille à l'année. Livraison à domicile, 200 milles à la ronde, ROLAND GOSSELIN, St-Odilon, Cte Dorchester. (418) 464-2715.

FOIN, grain, paille à vendre à l'année. Faisons livraison. Tél.: (819) 363-2671.

FOIN et avoine Scott à vendre M. LEBEAU, Mascouche (514) 588-5012.

3000 balles de foin. ST-LAMBERT, Cte de Lévis. (418) 839-8750.

FOIN ET PAILLE FRANCOIS SAVARIA. Commerçant de foin et paille 606 De Lorraine, Boucherville. Tél.: (514) 655-5392

HOMMES DEMANDES

JEUNE homme demandé, connaissance en Zootechnie, travail permanent de vulgarisation (aura à se déplacer dans l'exercice de ses fonctions). Salaire intéressant. S'adresser à M. TOUSSAINT COURTEAU, jour: (418) 286-3351 (418) 286-3421, soir.

MACHINES OUTILLAGE

BULK TANKS

DISTRIBUTEUR. Vente, échange, installation. Zero, DeLaval, Dari Kool, Milk Keeper, W.C. Wood 150 à 2,000 gallons. Livraison partout. Ferme ou téléphoner à FERNAND LEFEBVRE, Cap-Santé, Cte Portneuf. Tél.: (418) 285-0199.

OLIVER 1950T, 4 roues motrices cabine avec soufflerie à neige Yachon à l'avant L.A. LEMIEUX St-Hyacinthe 773-0429.

ATTENTION CULTIVATEURS

NOUS avons en main un choix exceptionnel de machinerie agricole usagée tel que: fourragères de toutes marques avec attaches désirées; boltes d'ensilage de toutes marques; souffleurs à silo; planteurs à blé d'Inde de 2 à 4 rangs; faucheuses-conditionneuses motorisées ou tractantes de toutes marques; combinés motorisés à grain et avec attachement maïs-grain; semoirs à grain; épandeurs à fumier de toutes grandeurs; aussi pipeline DeLaval et maisons mobiles; vendons, achetons et échangeons tracteurs usagés. CHARTIER & NOËL Inc. Équipement de ferme. 571, boul. Est, Louiseville. Tél.: (819) 228-5117 ou 228-2759. Abitibi: Fernand Lemieux. Tél.: (819) 787-2531.

NOUS faisons l'achat, la vente et l'échange de machinerie telle que "loader" de 2 à 5 verges, "skidder" de toutes marques, "pulp-iak", "backhoe" sur roues, bulldozer, camion 10 roues avec chargeur, chenille avec remorque, remorques, de toutes dimensions. Communiquez Notre-Dame du Lac. Tél.: (418) 899-6840.

AVONS une très grande quantité de pneus neufs et usagés de différentes marques et grandeurs pour tracteur de ferme et industriel. Prix spéciaux. S'adresser LOUIDA PAYEUR INC. R.R. 4, Sherbrooke. Tél.: (819) 569-6141.

TRACTEUR Ford 5000, 70 forces H.P. avec charrie 3 versoirs "Overum" 14" 16" 18". Aussi 2 boltes à maïs "Turco" R. & R. PROULX, Niverville (819) 293-5351, 293-5272.

TRACTEUR Massey-Ferguson, 255, neuf, seulement 5 heures, sortie d'huile, 52 forces pneus 7.50X16 avant 16.9X30 arrière, avec calcium. Cause: achat d'un plus gros. Vraie Aubaine (514) 378-1514.

VIDEUR de silos Patz, 20-24 moteur 5 H.P. à vide 2 silos, videtur Patz, 14-18, moteur 3 H.P. en bonne condition 244-8860.

PLANTEUSE à légumes automatique, licuse pour couper blé d'Inde. (514) 669-9327.

UNE planteuse de plants de fraises en bonne condition, et à vendre, un compresseur à air 2 pistons avec tank. Prix \$50.00. 877-2785.

UN trailer avec pompeuse, traîné par tracteur, pour porter fumier au champ, d'une capacité de 10 tonnes. S'adresser à: FIRMEN DESJARDINS, Ste-Thérèse. (514) 435-4630.

BULK-TANK Universal Cooler, 300 gallons. Très bonne condition. Prix raisonnable. BELLECHASSE. (418) 887-6198.

À VENDRE, réservoir en vrac modèle "Esco", capacité 3784. FERNAND JANELLE, tél.: (819) 478-7412.

TRACTEUR Oliver 1365, 4 roues motrices avec cabine, chauffeferre, chargeur K88 double action, avec 3 banquettes à fumier, à terre à neige. En parfaite condition. CHARLES EDOUARD DUBOIS, 7555, Savane, St-Hubert, (514) 468-4359.

TRACTEUR Inter 724 et 574 diesel, Oliver 1355 diesel, 4 roues motrices avec pelle, David Brown 1200 diesel, Massey 65 diesel Industriel, Belarus 500 diesel, 525 heures d'ouvrage; Inter 434 gaz avec pelle, Super M. Inter avec pelle, 4 roues arrière; Massey 175 diesel avec pelle double action et cabine; Massey 165 et 203 diesel avec pelle double action; Ferguson 85, Semoir à blé d'Inde 2 rangs Oliver, Dévidoir en broche pour moissonneuse-batteuse 8 pi. McCarnick, herse rotative "Vicon" 10 pi. hydraulique rouleau d'acier 12 pi., charrie 3 raies hydraulique; herse 32 disques sur pneus vibroculteur 10 pi.; épandeur 110 minots, chaînes à tracteur. J.B. GIRARD, 194, rue St-Denis, St-Denis sur Richelieu, Cte St-Hyacinthe. Tél.: (514) 787-2013.

TRACTEUR Massey-Ferguson 65 à gaz bien propre, "power Steering" très bon, pneus pleins de calcium. Environ 50 forces, avec cabane \$1,850.00 aussi à vendre soufflerie à neige de 6½ pi. Yamaska Tél.: (514) 564-2107.

ATTENTION CULTIVATEURS! SAUVEZ-VOUS

AVANT d'acheter vos machineries agricoles neuves ou usagées et vos alternateurs électriques et réservoirs à lait. Contactez:

BECHARD'S FARM EQUIPMENT
Champlain, New-York.
(518) 298-5381

À VENDRE: chaîne de nettoyeur L. 700 Lajoie, 1 an d'usage du côté droit. 375 pi. S'adresser à (514) 549-4893.

MACHINERIE AGRICOLE USAGÉE

NOUS avons en main un choix exceptionnel de fourragères usagées de toutes marques avec attaches; boltes d'ensilage de toutes marques; souffleurs à ensilage; planteurs à blé d'Inde 2 rangs et 4 rangs; faucheuses-conditionneuses motorisées ou tractantes de toutes marques; combinés à grain avec attaches maïs-grain; semoirs à grain, épandeurs à fumier de toutes grandeurs; tracteurs usagés; loader tirant des 4 roues 2 verges.

MASKINONGÉ FERME EQUIPEMENT ENR.
101 est, Boul. Maskinongé (face à la Caillette)

Tél.: 227-2263 ou 228-5635 (soir)
Vendeurs: Richard Noel - André Benoit - M. Martin McNichols, pour desservir la région du Saguenay Lac St-Jean, Iberville Rang 2 (418) 344-1915.

VIDEURS PATZ

PLUSIEURS videurs de silos Patz usagés pour silos de 12 à 20 pi. avec moteur neuf ou usagé. Ces machines sont en très bonne condition et toutes ont été vérifiées. Nous installons aussi dans des silos pleins et partout au Québec.

MACHINERIE SIMARD INC.

Route Rurale 4,
Drummondville, P.Q.
819-472-2507
ou
819-472-3224

MAISONS

COUPLE artisans cherche petite maison à louer près village pour l'hiver. Tél.: (514) 527-1749.

MOULEES

ISSUES de céréales de 7% à 8% de protéine en vrac ou en poche cubés. Tél.: (514) 792-3902.

ON DEMANDE

EXCELLENTE opportunité pour bon travailleur, célibataire ou couple demandé pour ferme d'élevage de volailles, tout automatisé. Salaire ainsi que maison fournie. Appeler après 7h. P.M. DAVID FLEMETH 435, Route 157, New Glasgow. Tél.: (514) 687-0844, 438-8785.

ACHÈTERAIS un métier à tisser usagé 45" x 60" (514) 797-2920.

PETITE écreaseuse d'avoine ou moulange à grain demandé avec moteur électrique ou prise de force. GILLES RIVARD (418) 522-5611.

POUSSINS, POULETTES

PRÊTES à pondre et poules pondeuses, catalogue gratuit. TWEDDLE CHICKS Fergus Ontario.

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix, COUVOIR DE LAVAL, 433 Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Cte

À VENDRE, terre de 130 arpents avec ou sans roulant. Porcherie de 70 truies. Animaux à boeuf, 70 têtes. Une autre terre de 110 arpents. VIATEUR LAPOINTE, 141, St-Joseph, St-Barnabé Nord, P.Q. (819) 264-5213.

FERME À VENDRE
ST-LIBOIRE: Ferme de 85 arpents avec maison 7 pièces, 5 chambres à coucher, système de chauffage à air chaud; granges 30 X 84 et étable 32 X 85; prêt agricole transférable au nouvel acquéreur. Prix \$43,000.00. Immeubles Châteauneuf Courtier R. LEBLANC. (514) 378-3009 ou 378-3385.

FERME laitière à vendre, avec ou sans roulant, 350 arpents dont 287 en culture. St-Pierre-Le-Becquets, Cte Lotbinière. 263-2791.

ST-THÉODORE — Grosse ferme de 210 arpents, maison québécoise, granges, laiterie, porcherie, étable, silo, animaux, etc. Toute la machinerie au complet. Lucille Dussault. 861-7971. TRUST ROYAL.

STE-JULIE — Ferme de 73 arpents, maison québécoise, granges, garage, près trans-canadienne, 18 milles de Montréal. Lucille Dussault. 861-7971. TRUST ROYAL.

FERME laitière, 70 têtes roulant complet. Tracteur Inter, 574 diesel neuf, 70 truies porrières, très bon revenu, 5 milles de Joliette, St-Ambroise, Cte Joliette. (514) 753-3322.

CANTONS DE L'EST, 25 milles de Sherbrooke, bonne bâtisse, bon équipement, 510 acres, dont 300 acres en culture, troupeau 130 têtes. AUBAINE \$175,000.00 LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ESTRIE (819) 569-9114, M. NORMAND LAPOINTE (819) 569-7795 Agent.

À VENDRE: Domaine 300 acres de terre emboisée, plantation de pins lac privé, 2 lles avec chalet. Tél: 373-8653 ou 371-9419.

EUROPÉENS vous devez de nous appeler, si vous cherchez une ferme au Québec, choix dans plusieurs régions, DIVISION AGRICOLE IMMEUBLES CORION. 677-4745 ou 466-4053.

RÉGION SHERBROOKE grande ferme, 445 acres, 290 en culture, 105 têtes, 67 laitières, pipe-line, très bon roulant. Une aubaine \$175,000.00 RAYMOND JUBIN, DIVISION AGRICOLE IMMEUBLES CORION. 677-4745 ou 466-4053.

FERME D'ÉLEVAGE 145 acres, 142 têtes Hereford, 80 vaches dont 25 enregistrées, bâtiments excellents, roulant complet, 1 maison et maison mobile. PIERRE CHAPUIS, DIVISION AGRICOLE IMMEUBLES CORION. 677-4745 ou 466-4053.

CANTONS DE L'EST site merveilleux, grande ferme mixte, laitière et d'élevage, 75 laitières plus 204 têtes d'élevage, 1 étable, 2 stabulations, 3 silos, roulant extraordinaire, 3 habitations. Incroyable à \$335,000.00. PIERRE CHAPUIS, DIVISION AGRICOLE IMMEUBLES CORION. 677-4745 ou 466-4053.

RÉGION MARIEVILLE 147 arpents, 80 laitières, quota nature, 2 silos, pipe-line bulk tank, roulant complet. Seulement \$220,000.00 MARC CORBERAND, DIVISION AGRICOLE IMMEUBLES CORION. 466-4053 ou 677-4745.

RÉGION NICOLET, Belle ferme sur bord de la rivière, 190 arpents, pipe-line, silo, nettoyeur, 55 têtes, roulant. Seulement \$180,000.00. MARC CORBERAND, DIVISION AGRICOLE IMMEUBLES CORION. 466-4053 ou 677-4745.

RIVE-SUD, Comté de Rouville, J'ai deux terres. Une de 248 arpents et 86 arpents. Toutes terres fortes. Grosse culture, avec bâtiment et équipement, maison. Pas cher à qui la chance. Informations: ROGER LEFEBVRE 672-0321 ou 677-3593.

IMMEUBLES GRANBIEN
854 Principale
Granby, P.Q.
(514) 378-0131
Courtier en Immeuble

COEUR DE LA POMME: Rougemont: Verger de qualité — 28 arpents — 2,000 pommiers — 90% McIntosh — grand entrepôt — très bien construit — 52 x 80 avec chambre froide — unités neuves 22 x 50 — équipement excellente condition — Appelez Pierre Mercure.
Ste-Clotilde de Châteauguay: 150 arpents terre organique — 75 cultivés — bâtisses — machinerie complète — aussi cotelette 6 pièces — \$145,000. — Demandez Jacques ou Francine Giroux.
Rougemont: Verger — Frabrière: 2,100 pommiers — 1 entrepôt frig. — équipement A-1 — érablière 20 arp. — en plus cotelette 4 chambres à coucher — superbe emplacement — Pour informations Jacques ou Francine Giroux.
Cantons de l'Est: Grande ferme laitière — 256 acres avec bâtiments neufs — vaches Ayrshire enregistrées — quota de lait — bonne terre de culture — machinerie en bon état — Contactez Monique Lévesque.

Besoin urgent petites fermes, région Montréal, avec ou sans bâtisses. INF. LEO DALLAIRE 658-0628, #141303 Le Permanent — Courtier
205 arpents et bâtisses, 3 ruisseaux, idéal pour élevage, \$39,500, dont \$20,000, comptant. INF. LEO DALLAIRE 658-0628, #141303 Le Permanent — Courtier
Client achèterait 200 arpents pour élevage de bovins. INF. LEO DALLAIRE 658-0628, #141303 Le Permanent — Courtier.

LES INVESTISSEMENTS CEGO LITEE
DIVISION AGRICOLE
(514) 455-5664
PORCHERIE: Maternité sur la Trans Canadienne près de Montréal. Capacité de 250 truies d'élevage. 5,000 porcs, engraissement par année. Belle grande maison, tout équipée. Une ferme bien située.
CANTONS DE L'EST: Excellente ferme laitière 280 arpents, 70 vaches, quota industriel bonne machinerie, pipe-line "Surge", 2 silos, 18 x 50, 2 maisons. Prix très intéressant pour acheteur sérieux.

ACHAT ET VENTE

Si vous désirez vendre ou acheter fermes, commerces, terres, terrains, maison de campagne et le reste au cœur du Québec. Drummondville, Richmond, Victoriaville, Sorel, St-Hyacinthe, Nicolet, Yamaska et le reste. Informations: V. Demanecourt, St-Pie-de-Guire (Yamaska)
Tél.: 1-514-784-2248
FIDUCIE DU QUÉBEC
CAISSES POPULAIRES

VOTRE CAISSE POPULAIRE

vous offre par l'intermédiaire de LA FIDUCIE DU QUÉBEC
Le meilleur moyen pour vendre votre ferme n'importe où au QUÉBEC. Nous avons des clients sérieux, EUROPÉENS et CANADIENS intéressés par moyennes et grandes fermes. Grande culture laitière et porcine. Un simple appel suffit pour un service rapide et courtois. Pensez-y maintenant pour le printemps.

R. SPILMANN,
FIDUCIE DU QUÉBEC,
Courtier,
756-8593, 759-1477
589-4488

TERRES DEMANDÉES

CO-PROPRIÉTÉ famille (4) achèterait part dans ferme 40 milles de Montréal maximum. But: habiter fins de semaine et vacances. Conditions à discuter LA TERRE DE CHEZ NOUS, 5515 Viger, Montréal, Case 127.

PARTICULIER cherchant petite ferme sur la Rive-Sud dans un rayon maximum de 25 milles de Montréal. Écrire M. ROBERT, 415 Bourget, Longueuil.

SERAIS acheteur de terres pour fin de reboisement. Minimum 50 arpents. Ne suis pas intéressé par bâtisses, animaux, matériel roulant. PIERRE GAGNON, 3420 Chemin Ste-Foy #34, Ste-Foy, G1X 1S6.

SUD-OUEST. Famille s'installant au Canada, vend ou échange, avec famille canadienne, ferme de 45 hectares seul tenant, habitation 10 P confort, bat., exploitation, contre similaire, ou commerce, ou immeuble rapport au Québec. Écrire: M. Espinasse, Masquières, 47370, TOURNON D'AGENAIS FRANCE.

BOIS FRANC

PARTICULIER, achèterait ferme laitière en production dans un rayon de 20 milles de Victoriaville avec quota d'environ 350,000 litres. (819) 389-5413. À compter de 5 heures.

ACHAT ET VENTE

Nous accordons autant d'attention à la ferme de 30 arpents qu'à celle de 300, car nous avons l'acheteur pour tout genre d'immeuble.
MAISONS-CHALET-TERRAINS

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE ST-HYACINTHE
774-4838.

Je suis acheteur de fermes, animaux roullants, coupe de bois, maisons de campagne. Argent comptant.

EDDY NOLETTE

Ham-Nord
Cte Richmond
Tél. (819) 344-2440

JE suis acheteur de fermes avec roullants et troupeaux au complet. Argent comptant.

LEO DASTOUS,

Cte Mégantic,
Tél.: 1-(819) 365-4419.

Encanteur Licencé — Laurierville

LES INVESTISSEMENTS CEGO LITEE, COURTIER

En contact permanent avec leur antenne européenne, se tiennent à votre disposition pour étudier et réaliser tout achat ou vente de terres, fermes ou résidences, et ce avec votre notaire. Téléphone: 455-5664, 415, boulevard Roche, Vaudreuil, P. Québec.

VOULEZ-VOUS VENDRE

Nous avons des acheteurs sérieux pour fermes de 90 à 1,200 arpents, dans un rayon de 100 milles de Montréal.

CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE VAUDREUIL-SOULANGES

Tél.: (514) 455-3375
Tél.: (514) 371-5777

ENCANS PUBLICS

ATTENTION CULTIVATEURS LAITIERS

CHAQUE SEMAINE aux Encans de la Ferme Inc. St-Hyacinthe, Route Trans-Canada, sortie 81 et chaque semaine à 8h. p.m. seront vendues par encan une bonne quantité de vaches à lait et taures premiers veaux qui seront fraîches ou prêtes à vêler. Vous pourrez expédier des vaches à lait à cette vente à condition qu'elles soient saines car les vaches acceptées pour cette vente devront être de première qualité.
Pour la protection des acheteurs un test de brucellose sera fait sur chaque animal.
Si vous avez besoin d'une ou plusieurs bonnes vaches à lait soyez à l'encan de St-Hyacinthe le lundi pour 9 h. p.m. Un service de livraison à prix modique à travers tout le Québec est disponible.
Nous acceptons les commandes par téléphone pour ceux qui ne peuvent assister à la vente.
Bienvenue à tous,
Les Encans de la Ferme Inc
Tél.: 514-772-2451
ou 514-772-2259

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ: INVERNESS, CTE MEGANTIC. Tél.: (418) 453-2681.

CULTIVATEURS

qui projetez de vendre cette année vous avez sans doute pensé de le faire par encan. J'offre mes services pour tous genres d'encan et je suis toujours acheteur de terre, roulant et coupe de bois.

ALAIN DEBLOIS

Encanteur licencé

Ste-Claire, Dorchester
Tél.: 883-3653 ou 885-4027

ENCAN

Pour

MARC CORBERAND

1163 Rang de l'église

MARIEVILLE (cité Rouville)

Vendredi le 3 décembre 1976

à 1 hre précise

SERA VENDU: un tracteur diesel International no 674, modèle 1975 avec seulement 275 hres d'ouvrage, power steering, barrage de roues et cabine à neige; un tracteur diesel International no 674 avec power steering, barrage de roues et chargeur sur le devant muni de fourche à fumier et de pelle à gravier; chaînes à tracteur; semoir à maïs International Cyclo à 4 rangs combiné pour engrais chimique; épandeur à phosphate avec att. 3 pts; coupe-foin (haybine) Ford no 535 de 9 pi. avec cylindre; râtelier de côté, modèle semi-porté; arroseuse Technoma d'une capacité de 160 gals avec jet sur att. 3 pts; charrue-déclencheuse Overum-Sweedén à 3 raies avec att. 3 pts; charrue-déclencheuse Allis-Chalmers à 3 raies avec att. 3 pts; charrue à rigole avec att. 3 pts; semenceuse à grain à 11 disques; vibroculteur Durham à 34 dents avec att. 3 pts; monte-balle de 28 pi. avec moteur; presse à foin New Holland no 268 sur prise de force; 2 voitures Tandem de 20 pi. avec montant à foin; remorque à 2 roues; herse à roulettes Ford 16 x 32 avec att. 3 pts; herse à finir 3 sections; chargeur de balles; 2 réservoirs à gaz; échelle extensible; 25 sacs de maïs pour semences; 190 sacs de Nitrate 34%; 2,000 balles de foin (1ère coupe); et 800 balles de très beau foin de 2ème coupe.

CAUSE de l'ENCAN:

Autre occupation

CONDITIONS: Comptant

ou prêt de banque

Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

Encans

JULES CÔTÉ

INC.

Encanteur bilingue licencé

1274 rue Sud, Cowansville, Qué.

263-0670, 263-1434

CULTIVATEURS!

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme? Privilège ou par encan partout au Québec, je suis votre homme! DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilingue licencé, 2050 Bréboeuf no 9, St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-5560 bur: (514) 527-3066.

MA saison d'encans terminée, je voudrais remercier sincèrement, tous mes amis et clients pour la confiance manifestée à mon égard au cours de l'année, principalement les Clubs Holstein et Ayrshire des Bois-Francs et Lotbinière qui ont toujours réservé mes services depuis leurs premières ventes; ainsi que l'Association des Éleveurs d'animaux de boucherie du Canton d'Inverness, qui cette année, a été vraiment un record et aussi Fernand Soucy pour sa 3ème vente annuelle de pores de race pure, qui fut elle aussi un record.
Je vous dis: Au revoir, au printemps 1977. J'ai déjà plusieurs ventes de catalogues pour le printemps.

GEORGE GOGGIN,

Encanteur

Licencé bilingue,

B.P. 158A,

Black Lake

Tél.: (418) 428-3875

ENGRAISSEURS ET NAISEURS DE PORCS DU QUÉBEC

CHAQUE lundi à 1h p.m. à l'encan de St-Hyacinthe, sortie 81, route Trans-Canada, sont offerts en vente plus de 4,000 porcelets de très bonne qualité. N'importe lequel éleveur peut faire vendre des porcelets à ce marché, il suffit de les apporter à notre encan le lundi, aussitôt vos porcelets vendus, vous avez votre chèque. Un grand nombre d'engraisisseurs achètent leurs porcelets à ce marché depuis plusieurs années. Nous invitons tous ceux qui ont besoin de porcelets en petite ou grande quantité à assister à la vente du lundi. En moins d'une heure, vous pourrez acheter et charger dans votre camion une grande quantité de porcelets de qualité, ces porcelets sont produits dans la région et leur santé est excellente. Pour informations additionnelles, Les Encans de la Ferme Inc. (514) 772-2451

PRODUCTEURS DE BOUVILLONS, DE BOEUF DE QUALITÉ, DE VEAUX ET BOUVILLONS D'EMBOUCHE

CHAQUE SEMAINE À 7.30 hre: aux Encans de la Ferme Inc. St-Hyacinthe. Sortie 81 Rte Trans-Canada, il y aura une vente spéciale pour ces catégories d'animaux de type boucherie. Les meilleurs acheteurs pour ces catégories d'animaux seront là chaque lundi.

Pour plus d'informations: Les Encans de la Ferme Inc. Tél.: 514-772-2451 ou 514-772-2259

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1976 vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement: plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à

GÉO-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ

ST-BARNABÉ-SUD

Cte St-Hyacinthe.

Tél.: (514) 792-3595

VOUS FAITES ENCAN

VOUS VENDEZ

SANS ENCAN

POUR LE MAXIMUM DE

\$\$\$\$\$\$

LA SOLUTION

MARCEL CUSSON

ENCANTEUR LICENCIÉ

ST-ANTOINE

SUR RICHELIEU

787-5430.

ATTENTION Cultivateurs... Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan: je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même "Bien vous servir". JEAN-PAUL DU BOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE Cte Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

ENCAN pour MARCEL BRUNET, 7e Rang St-Théodore d'Acton, Cte Johnson, Samedi le 27 novembre 1976, à 1:30 heure précise. SERA VENDU: 25 belles jeunes truies dont quelques-unes avec petits et plusieurs autres dues en décembre. Un bon jeune mâle "Duroc" pur-sang enregistré avec papier. AUSSI: Une génératrice "Pincor" 16,000 watts avec attachements 3 pts, neuve de 2 mois; semence 11 disques, 150 piquets de cèdre et quelques autres articles.

CAUSE: Terre vendue
CONDITIONS: Comptant, prêt de banque.
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

DANIEL

PAUL-HUS,

Encanteur licencé,

2050, Bréboeuf no 9,

St-Hyacinthe,

Tél.: rés. (514) 773-5560

bur. (514) 527-3066

ATTENTION

Messieurs les Cultivateurs... Pour l'achat de vaches laitières ou pour la vente de votre roulant de ferme animaux et machinerie par encan ou privé, je suis à votre disposition.

NORMAND BOUCHER

Encanteur licencé

St-Barnabé Sud,

Tél.: (514) 792-3269 ou 792-2095

VENTE de 60 "Ayrshire" enregistrées contrôlées R.O.P. classées pour le type. Vendredi le 3 décembre 1976, à 1:00 P.M., dans le local des ENCANS DE LA FERME INC., Route Trans-Canada, Sortie 81, St-Hyacinthe.

DÉTAILS: 40 jeunes vaches et génisses à leur premier veau. Toutes fraîches, ou dues pour vêler au printemps de la vente. Ces Ayrshire, proviennent en grande partie du troupeau "Heatherbrae". Plus, 10 génisses, dont plusieurs prêtes à être saillies provenant du troupeau Gilles Arpin. Ces "Ayrshire" sont de grande qualité ayant des productions jusqu'à 20,000 livres de lait et 4% de gras.

BIENVENUE À TOUS

INFORMATIONS,

demandes de catalogue,

SERVICE DE VENTES

BERMANS,

ST-Pie, Cte Bagot,

(514) 772-2451.



LES COOPÉRANTS

assurance-vie
assurance générale



Jean-Claude Robillard

M. Simon Bordeleau, Directeur d'agence de la division Richelleu, a le plaisir de vous annoncer que M. Jean-Claude Robillard, s'est joint à son équipe de représentants. M. Robillard se fera un plaisir de vous conseiller et de vous aider à choisir judicieusement l'assurance qui répond le mieux à vos besoins.

ASSURANCE-VIE,
INCENDIE, VOL,
AUTOMOBILE,
RENTES DE
RETRAITE
ENREGISTRÉES

Pour de plus amples informations:

490, rue Hôtel-Dieu,

St-Hyacinthe — Tél.: 773-7424

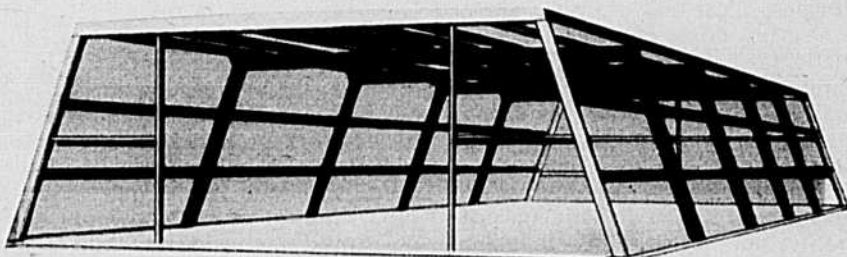


GRANDE VENTE DE FIN D'ANNEE LIVRAISON IMMÉDIATE

Bâtiment d'acier "BERNARD" Modèle "MP" construit avec toute une charpente d'acier recouverte de tôle galvanisée spécialement traitée, une corru-gation de 1 1/2".

Hauteur du bâtiment: 15' Largeur extérieure: 40'

Un cadrage de porte à votre grandeur soit 12' x 12' — 14' x 14' — 16' x 14' ou 20' x 14'



LONGUEUR	60'	\$ 5,950.	PRIX SPÉCIAL
	80'	\$ 7,350.	
	100'	\$ 8,650.	
	120'	\$ 9,990.	
	140'	\$ 11,450.	

ATTENTION — Ce spécial est valable jusqu'au 15 décembre 1976

Tous ces prix sont valables à notre usine de Beloeil seulement.

F.A.B. Beloeil — Taxe fédérale incluse.

COMPAREZ LES AVANTAGES D'UN BÂTIMENT BERNARD MODÈLE "MP"

- 1) Chaque poutre transversale peut supporter 2,000 lb (chain block ou autre)
- 2) Portes jusqu'à 26' de largeur par 14' de hauteur.
- 3) FAITES VOUS-MÊME LE MONTAGE DU BÂTIMENT BERNARD. La facilité est telle que plusieurs clients l'ont déjà fait. Pourquoi pas vous?

TÉLÉPHONEZ OU VENEZ NOUS RENCONTRER

P. BERNARD ÉQUIPEMENT LIMITÉE

600 Boulevard de l'Industrie

Route Trans-Canadienne

BELOEIL P.Q. (Sortie 68)

TÉL.: 467-6521

Le système métrique et le marché des céréales

Le gouvernement du Canada mettait en marche le processus d'adoption du système métrique en publiant en 1970 le Livre Blanc sur la Conversion Métrique. Le gouvernement concluait que la mise en vi-

par André HARBECH, m.a.,
économiste,
Office canadien des provenances

gueur du système métrique était inévitable et souhaitable pour le Canada. On prévoyait effectuer la conversion totale pour 1980. Au rythme où vont les choses, on croit pouvoir atteindre cette échéance.

Lorsque la majorité des gens se sera familiarisée avec le système métrique, le domaine des échanges en sera de beaucoup simplifié. Ce document a pour but d'aider toute personne reliée à la production, à la manipulation ou à l'utilisation des céréales de se familiariser au système métrique le plus facilement possible. Nous baserons nos observations sur l'acheminement des céréales fourragères sur le marché intérieur canadien depuis l'Ouest canadien jusqu'aux meuneries québécoises.

UNITÉS MÉTRIQUES ET ÉQUIVALENCES

On trouvera au tableau 1 les facteurs de conversion de base à utiliser. Toutefois, pour plus de précision, il faudrait consulter le "Guide pratique de conversion métrique" préparé par l'Association canadienne de normalisation. Le tableau 1 montre qu'un kilogramme équivaut à 2,2046 livres, qu'une tonne métrique pèse 2204,6226 livres, qu'un mètre mesure 3,2808 pieds, qu'un kilomètre égale 0,6214 mille, qu'un hectare est deux fois et demi (2,4710) plus grand qu'une acre et que les rendements de 67 kg/ha (kilogrammes par hectare) équivaut au rendement d'un boisseau de blé à l'acre. Autrement dit, une livre équivaut à peu près à un demi-kilogramme (0,4536), une tonne courte est un peu plus petite (0,9072) qu'une tonne métrique, un pied équivaut approximativement à un tiers de mètre, etc...

SEMENCES ET ENGRAIS CHIMIQUES

Le système métrique pour les semences entrera en vigueur le 1er février 1977 en même temps que les céréales. Toutefois, les producteurs de semences auront jusqu'au 1er février 1979 pour s'y conformer; c'est-à-dire qu'ils auront deux années complètes pour écouler leur inventaire de sacs étiquetés selon le système actuel.

La date officielle pour les engrais chimiques est le 1er juillet 1977. Tout comme dans le cas des semences, les compagnies fabricant des engrais chimiques auront un jeu de deux ans pour se conformer au système métrique, c'est-à-dire jusqu'au 1er juillet 1979.

Il n'y a aucun règlement se rapportant à la grandeur des sacs à utiliser sur le marché. Toutefois, les grosses quantités seront manipulées dans des sacs de 25 kg, en vertu d'un accord général des compagnies de semences et/ou d'engrais chimiques.

CLASSEMENT DES CÉRÉALES

Le classement des céréales se fera à l'aide d'un récipient d'un demi-litre au moyen duquel on prendra les échantillons au moment de la livraison. Le tableau 2 donne la quantité de céréales

(gramme par demi-litre) pour chaque type de céréale dans l'Est du Canada.

PESÉE DES CÉRÉALES

La conversion au système métrique des balances des silos est déjà en cours, mais il faudra plusieurs années avant que l'opération ne soit terminée. Dans certains cas, les balances peuvent être ajustées très facilement au nouveau système. Dans d'autres, il faudra attendre que les balances deviennent hors d'usage pour les remplacer. En attendant, la pesée des céréales exigera alors l'utilisation d'une table officielle de conversion. Nous avons résumé cette table au tableau 3. Par exemple une livraison de blé de 15 tonnes courtes (ou 500 boisseaux) aura la même valeur monétaire que 13,6 tonnes métriques.

MISE EN MARCHÉ DES CÉRÉALES

Trois institutions jouent un rôle important dans l'approvisionnement des céréales au Canada, à savoir: la Commission canadienne du blé, la Bourse de Winnipeg et la Bourse de Chicago. Les deux premiers organismes utiliseront le système métrique à compter du 1er février 1977. Depuis le début juillet, la Bourse de Winnipeg a commencé à transiger des céréales en métrique. En effet, toutes les options au-delà du 1er février 1977 sont transigées en métrique. Tout comme le fera la Commission canadienne du blé à partir du 1er février 1977, les prix seront fixés en dollars (\$) la tonne métrique. Toutefois, la Bourse de Chicago continuera encore pendant quelques années à transiger sous l'empire des mesures impériales. Il sera donc nécessaire pour quelques années à venir de connaître les équivalences métriques des différents types de céréales puisque le maïs concurrence le blé, l'avoine et l'orge autant pour l'alimentation humaine qu'animale.

Le tableau 4 indique certaines équivalences des quantités et des prix de céréales données. Il faut noter que dans les mesures impériales, les quantités sont mesurées en termes de volume (boisseau) et que dans le système métrique les quantités sont évaluées en termes de masse (tonne métrique).

Les quantités transigées à Winnipeg seront basées sur des unités de 20 t (Job Lot), et de 100 t (Board Lot). Les limites de fluctuations sur cette bourse seront de \$5.00 la tonne métrique pour le blé, l'avoine et l'orge tandis que les prix seront des variantes de 10¢. L'escompte pour le blé 3 CU sera de \$7.50 la tonne métrique par rapport au blé 3 CWRs. Dans le cas de l'avoine, la catégorie fourragère ultra #1 bénéficiera d'une prime de \$0.50 la tonne métrique, tandis que l'avoine fourragère #2 sera escomptée de \$3.50 la tonne métrique par rapport à l'avoine #1. L'orge fourragère #2 sera escomptée de \$2.00 la tonne métrique tandis que les classes supérieures à l'orge fourragère #1 bénéficieront d'une prime de \$0.50 la tonne métrique.

La Bourse de Chicago ne changera pas ses habitudes pour quelques années encore. L'unité utilisée est 5000 boisseaux tandis que la limite de variation dans le prix est de 10¢ le boisseau par jour.

TRANSPORT DES CÉRÉALES

L'industrie du transport des céréales continuera à employer le système actuel pour quelques années à venir. Quant au système ferroviaire et au camionnage, aucune date officielle de transfert au métrique n'a été fixée. Lors de l'introduction du système métrique, les tarifs maritimes seront publiés dans les deux systèmes, soit l'ancien et le métrique. Le tableau 5 donne les équivalences des tarifs pour le système métrique (dollars par tonne métrique) et en mesures impériales (cents par quintal).

ENTREPOSAGE DES CÉRÉALES

Les capacités de stockage sous permis des silos de campagne, des silos de meuneries et de minoterie, des silos de transfert et des éleveurs terminus vont être estimées et publiées en tonnes métriques (équivalence de blé). C'est donc dire que l'espace requis pour une tonne métrique diffère pour chaque type de céréale puisque chaque céréale a un volume différent. L'espace requis pour entreposer une tonne métrique de blé équivaut à 0,91 tonne métrique de maïs, 0,81 pour l'orge et 0,61 pour l'avoine.

Les coûts d'entreposage, qui sont exprimés à l'heure actuelle en cents le boisseau, seront exprimés à compter du 1er février 1977 en dollars la tonne métrique. Présentement, les coûts d'entreposage sont de 1½ cent par mois le boisseau. En utilisant le système métrique, le coût diffèrera pour chaque type de céréale puisque les coûts seront exprimés en dollar par tonne métrique. Actuellement, les coûts d'entreposage sont basés sur le volume des céréales (cents le boisseau). Pour le blé, les coûts d'entreposage pour un mois équivaudront à 55½ cents la tonne métrique. Ils seront de 68½ cents la tonne métrique pour l'orge, 97½ cents pour l'avoine et 59 cents pour le maïs.

PRIX DE GROS ET DE DÉTAIL DES CÉRÉALES

À partir du 1er février 1977, toutes les transactions de céréales effectuées sur le marché intérieur se feront selon le système métrique. Donc, les prix de tous les grains de provenance vendus aux meuniers et aux producteurs agricoles devront être exprimés en dollars la tonne métrique.

Les prix des céréales publiés en dollars la tonne courte seront accrus de 10,23 pour cent puisque la tonne métrique est supérieure en masse à la tonne

courte du même pourcentage. Ainsi, une tonne courte de moulée laitière valant au prix de gros \$145.00 équivaudra dorénavant \$160 en tonne métrique.

Même si la conversion au système métrique entraînera certaines difficultés au début, il ne faudra pas perdre de vue que ce système est simple et universel. Pour parer à toute éventualité, pensez en métrique immédiatement et vous verrez que la conversion se fera sans difficulté. En terminant, rappelez-vous qu'une tonne métrique est plus grande qu'une tonne courte.

Dans une prochaine livraison de la "Chronique des grains", périodique bimensuel de l'Office canadien des provenances, des données statistiques courantes publiées par cet Office seront illustrées en métrique.

Tableau 2

Nombre de grammes requis par demi-litre pour chaque type de céréales.

Type de céréales	Grammes par demi-litre
3CWRs	335
3CU	(1)
Orge fourragère #1	285
Orge fourragère #2	265
Avoine fourragère #1	
Extra	245
Avoine fourragère #1	220
Avoine fourragère #2	195
Maïs fourragère #1	345
Maïs fourragère #2	335
Maïs fourragère #3	320
Maïs fourragère #4	310
Fèves soja #1	355
Fèves soja #2	345
Fèves soja #3	330
Fèves soja #4	315
Fèves soja #5	295

(1) pas de minimum

Tableau 1 LES ÉQUIVALENCES MÉTRIQUES

Quantité	Unité	Symbole	Équivalence
Des mesures impériales au système métrique			
Masse	kilogramme	1 kg	2,2046 lb
	tonne métrique	1 t	2204,6226 lb
Distances	mètre	1 m	3,2808 pieds
Superficie	hectare	1 ha	2,4710 acres
Rendements	kilogramme à l'hectare	67 kg/ha	1 boisseau/acre (blé)
Volume	litre	1 l	0,220 gallon
Du système métrique aux mesures impériales			
Masse	livre	1 lb	0,4536 kg
	tonne courte	1 tonne	0,9072 t
Distances	pied	1	0,3048 m
	mille	1 mille	1,6093 km
Superficie	acre	1 acre	0,4047 ha
Rendements	boisseau/acre	1 boisseau/acre (blé)	67 kg/ha
Volume	gallon	1 gallon	4,546 litres

Tableau 3 Table de conversion

Mesures impériales	Système métrique	Système métrique	Mesures impériales
1 lb	0,4536 kg	1 kg	2,2046 lb
10 lb	4,536 kg	10 kg	22,0462 lb
100 lb	45,36 kg	100 kg	220,4623 lb
1000 lb	453,6 kg	1000 kg	2204,6226 lb
2000 lb	907,2 kg	1 t	1,1023 tonne
1 tonne	0,9072 t		

Tableau 4 Équivalences pour la quantité et le prix de certaines céréales

Type de céréales	Quantité tonne métrique	boisseaux	Variation dans les prix \$/tonne métrique	¢/boisseau
Blé	1 t	36,744	\$1.00	2.7¢
Avoine	1 t	64,842	\$1.00	1.5¢
Orge	1 t	45,930	\$1.00	2.2¢
Maïs	1 t	39,368	\$1.00	2.5¢

Tableau 5 Équivalence métrique des coûts de transport

cents/quintal	Dollars/tonne métrique	Dollars/tonne métrique	cents/quintal
10¢	\$ 2.20	\$ 1.00	4.5¢
20¢	\$ 4.41	\$ 2.00	9.1¢
30¢	\$ 6.61	\$ 3.00	13.6¢
40¢	\$ 8.82	\$ 4.00	18.1¢
50¢	\$ 11.02	\$ 5.00	22.7¢
60¢	\$ 13.23	\$ 6.00	27.2¢
70¢	\$ 15.43	\$ 7.00	31.8¢
80¢	\$ 17.64	\$ 8.00	36.3¢
90¢	\$ 19.84	\$ 9.00	40.8¢
100¢	\$ 22.05	\$ 10.00	45.4¢

1) La majorité des informations incluses dans ce rapport proviennent des publications suivantes: "Metric Measurement Standards Practice Guide", préparé par le Conseil des grains du Canada et "The Canadian Feed Industry and Metric Conversion" publié par l'Association canadienne des manufacturiers de moulées.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

Jeu, le 18 novembre 1976

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS	
SOUS GLACE	
moins de 4 lb	60¢-62¢
4 lb et moins de 5	68¢-72¢
5 lb et moins de 6	81¢-85¢
6 lb et plus	83¢-87¢

POULES	
Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	64¢-65¢
5 lb et moins de 6	64¢-65¢
6 lb et plus	64¢-65¢

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	84¢-85¢
10 lb et moins de 16	86¢-87¢
16 lb et plus	83¢-85¢
Canards	88¢-89¢

Semaine se terminant
le 27 novembre 1976

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS	
À griller	
moins de 5 lb	32¢-32½¢
5 lb et moins de 6	32¢
6 lb et moins de 7	32¢-38½¢
7 lb et plus	36½¢-38½¢

POULES	
Moins de 5 lb	10¢
5 lb et moins de 6	10¢
6 lb et moins de 7	10¢
7 lb et plus	23¢

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	46¢
12 lb et moins de 20	46½¢
20 lb et plus	47½¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du
20 novembre 1976

Ces prix sont fournis par
le ministère fédéral
de l'Agriculture

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	74¢	94¢
A-Gros	71¢	88¢
A-Moyens	64¢	82¢
A-Petits	46¢	60¢
A-Pee-Wee	16¢	42¢
En vrac		.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

OCTOBRE 1976

% des quotas produits payable en classe I	85.59%
Prix de la classe I	\$12.21
Prix moyen du lait excédentaire	\$8.84

(Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.4% de matière grasse; différentiel de \$0.09 par .1% pour le lait payé en Classe I et de \$0.13 par .1% pour le lait payé à l'excédentaire.)



BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 20 novembre 1976
FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible .92-\$1.07-.93, \$1.08.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.15.2 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb., \$1.08.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs .68-.70. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail .41-.42.

Poudre de lait de beurre, animal 0.29-.032. Poudre de lait de beurre comestible 36¢ à 40¢.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, nil. Pulvérisation, nil. Procédé rouleaux, nil.

Lait évaporé, caisse 48/16 nil.

Jeu, le 18 novembre 1976
Prix du fromage: blanc \$1.12, coloré \$1.12.3.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
mardi, le 23 novembre 1976

FRUITS

POMMES: McIntosh 4.50-5.00 bte de verger; Wolf River 4.50 bte de verger; Cortland 4.50 bte de verger; Russet 7.50-8.00 bte de verger.



LÉGUMES:

BETTERAVES: 1.50-2.00/25 lb; 2.75-3.00/50 lb; 2.00-2.25/12 cellos de 2 lb.

CAROTTES: 1.50-1.75/25 lb; 4.25-4.50/24 cellos de 2 lb. ou 10 cellos de 5 lb.; Mini 4.50-4.75/20 cellos de 12 on.

CHOUX: Vert 2.25-2.50 poche de 50 lb.; 2.50-2.75 carton de 16; Savoie 3.50-4.00/12; Rouge 3.00/12.

CHOUX CHINOIS: 3.25-3.50/12.

ENDIVES: 1.00-1.15 la lb.

OIGNONS: Rouge 5.00; jaunes 4.25-4.50; jaunes jumbo 5.00/50 lb; jaunes petits 0.60/10 lb.

PANAI: 3.00-3.25/20 lb; 5.00/24 cellos de 2 lb.

POIREAU: 2.00-2.50 dz.

RUTABAGAS: 2.25/50 lb; 1.25/25 lb.

POMMES DE TERRE: De table 2.10-2.15/50 lb; lavées 3.50-4.00/50 lb; 5.00/10 cellos de 5 lb.



VENTES AUX GROSSISTES

POMMES DE TERRE: Ile du Prince-Édouard: 0.84-0.86/10 lb; 1.60-1.65/20 lb; 3.15-3.33/50 lb; Nouveau-Brunswick: 0.62-0.64/10 lb; 1.15-1.20/20 lb; 2.50-2.60/50 lb; Québec: 0.58-0.60/10 lb; 1.10-1.15/20 lb; 2.25-2.50/50 lb; RUSSETT: Orégon Washington grosseur 80 à 100; 6.25-6.75.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

LES RÉCEPTIONS, LUNDI LE 15 NOVEMBRE 1976

Bovins: 814 Veaux: 566 Porcs: aucun

LES RÉCEPTIONS, LUNDI LE 22 NOVEMBRE 1976

Bovins: 828 Veaux: 660 Porcs: aucun

LES RÉCEPTIONS LA SEMAINE DERNIÈRE:

Agneaux et moutons: 3

BOVINS: Le marché des bovins a été modérément actif et la demande passablement bonne. Les prix payés pour toutes les classes sont demeurés stables comparés à ceux de la semaine dernière.

VEAUX: Toutes les classes de veaux étaient en bonne demande et le marché était actif. Les prix payés pour les diverses catégories demeuraient stables comparés à ceux de la semaine dernière.

BOUVILLONS

A-1-2	aucun
B'S	35.50-38.25
Commcl	24.25-35.00

TAURES

Commcl	24.00-32.75
--------	-------------

VACHES

D-1-2	19.75-22.00
D-3	16.50-19.50
D-4	13.75-16.25

TAUREAUX

	25.00-27.25
--	-------------

VEAUX DE LAIT

Bons	40.00-55.00
Ventes jusqu'à	60.50
Moyens	30.00-39.50
Communs	19.00-29.50
De remplacement	28.00-40.00

AGNEAUX (Semaine dernière)

Bons	aucun
Communs	aucun

MOUTONS (Semaine dernière)

Bons	aucun
Communs	aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur

la fermeture des marchés le 19 novembre 1976

Prix de gros aux cent livres aux meuneries net sur wagon
(en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	5.11	5.16	5.09	5.19
Orge	4.54	4.61	4.53	4.67
Avoine canadienne	4.32	4.39	4.32	4.88
Maïs américain (Jaune, no 3)	4.64	4.67	4.66	4.71
Maïs ontarien (Jaune, no 3 C.E.)	4.45	4.52		

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1975
MONTRÉAL			
Son de blé	5.45	5.25	5.00
Gru rouge de blé	5.45	5.25	5.10
Tourteau de soya 49%	11.27	10.60	8.80
Tourteau de soya 44%	10.77	10.10	8.30
Tourteau de colza 34%	6.50	6.25	5.05
Luzerne déshydratée (100,000-A)	5.55	5.75	4.85

Prix pondérés des céréales fourragères aux meuneries de l'Ouest et principales parcs d'engraissement, quinzaine se terminant le 5 novembre 1976 (MARCHÉ LIBRE Base: Têtes des Grands Laes).

Blé CWRS #3 100	Avoine alim. #1 100	Orge alim. #1 100
Boisseau livres	Boisseau livres	Boisseau livres
2.96 4.93	1.26 3.70	1.80½ 3.76

Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE Base: Tête des Grands Laes).					
23 novembre	2.76 4.60	1.20 3.53	1.88½ 3.93		
22 novembre	2.73½ 4.56	1.18 3.47	1.88 3.92		
19 novembre	2.71½ 4.52	1.16½ 3.42	1.86½ 3.88		
18 novembre	2.67½ 4.46	1.15½ 3.40	1.80½ 3.82		
17 novembre	2.65 4.41	1.15½ 3.39	1.83½ 3.82		

N.B.: Les prix du grains canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provenances

PORCS ABATTUS

Lundi, 22 novembre 1976

LA SEMAINE DERNIÈRE

Prix payés à Toronto

Porcs	54.65-55.90	Porcs	53.20-53.50
moyenne	53.26	moyenne	53.29
Truies	33.73	Truies	33.35
moyenne	aucun	moyenne	aucun

Prix payés en Ontario

Porcs	53.70-56.00	Porcs	52.05-53.95
moyenne	54.63	moyenne	52.73
Truies	32.75-33.60	Truies	32.60-33.35
moyenne	33.20	moyenne	32.90

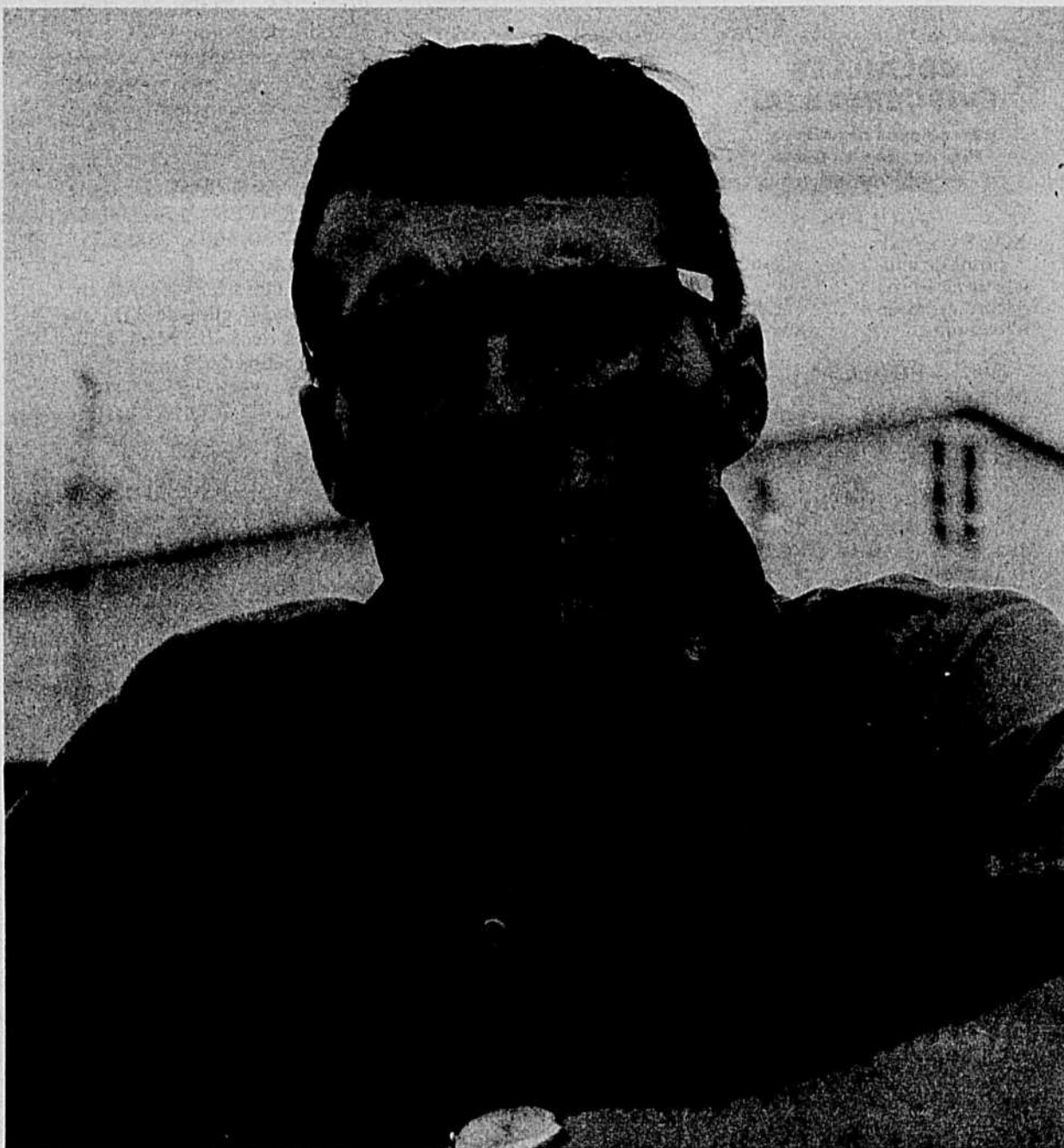
Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Produire ou non...

ceci vaut pour les vaches et le programme d'hygiène & de santé animale

*C'est le mot d'ordre chez Yves Lapointe, St-Maurice, Cté Champlain, avec une production annuelle moyenne du troupeau de 14,600 livres... et IOSAN et BOVADINE font partie du programme d'hygiène et de santé animale.

D'abord une gestion de la production laitière de tout premier ordre, tenant compte des problèmes inhérents, constitue la meilleure méthode et probablement la seule garantie de succès. Un point faible dans la gestion, que ce soit l'élevage ou la sélection du troupeau, l'équipement et autres facilités, l'alimentation ou l'hygiène, et le résultat peut être tout à fait différent. Aucun aspect en particulier n'est nécessairement plus important qu'un autre. Cependant, l'hygiène demeure la partie de la gestion sur laquelle vous avez un contrôle complet. Plusieurs de nos producteurs de lait les plus méritants exercent ce contrôle à l'aide des produits West Agro-Chemical pour l'hygiène et la santé animale incluant...



IOSAN . . . le premier détergent-assainisseur à base d'"Iode Maîtrisé", fait le travail . . . si on l'utilise comme lave-pis avant la traite, pour aider au contrôle d'organismes responsables de la mammite.

On peut facilement croire que la répression de la mammite et un comptage bactériologique peu élevé font partie de vos objectifs. Alors, adoptez **IOSAN** pour atteindre ce degré d'excellence en hygiène et en santé animale, essentiel à la production d'un lait de haute qualité.

BOVADINE . . . le bain de trayons à base d'"Iode Maîtrisé" qui peut être

très efficace dans le contrôle des organismes de propagation de la mammite. Lorsque tout le monde sait que près de 50% des vaches sont atteintes de mammite sous-clinique ou mammite cachée, à un coût annuel estimé de \$200.00 par vache en production de lait perdu, peut-on encore douter de la valeur du bain des trayons aussitôt après la traite?

Si votre réponse est "non", et c'est là la seule réponse, alors il ne vous reste plus qu'à changer pour le bain de trayons non dilué **Bovadine** . . . et vous en servir tous les jours pour le contrôle de la propagation des organismes responsables de la mammite.



West Agro-Chemical (Canada) Ltd.

5623 Avenue Casgrain, Montréal, Québec H2T 1Y1